4-5-6
JUILLET
1958

Deux Jours qui ébranleront Valence

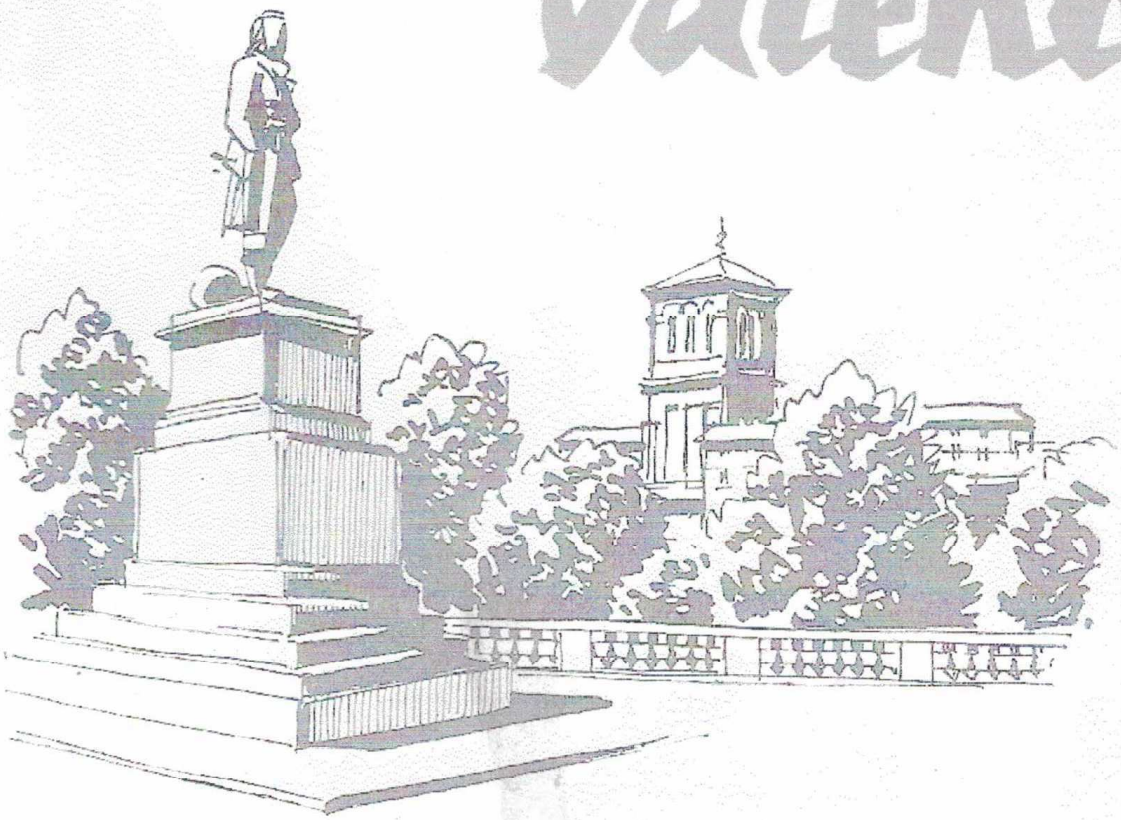

Championnat de France Pét 1958
Valence

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				ALGER				
1	Sorabella Jean	1	1	Riera Roger	1	1	Rochas Hubert	1
	Combes Edgard	2		Giraudot Joseph	2		Bertolino Pierre	2
	Sorabella Gaëtan	3		Faure Guy	3		Viénot François	3
			2	Menalla Gérard	4	2	Ferrer Jean	4
				Point François	5		Roux Guy	5
				Blaise Norbert	6		Lecollonge Max	6
				ORAN				
			3	Benhamou Albert	7	3	Figuéroa Jean-Pierre	7
				Béranger Raymond	8		Télégrossa F.	8
				Lambrech	9		Gil Guy	9
			4	Artès Eugène	10			
				Durand Jean	11			
				Olméta Jean	12			
				CONSTANTINE				
			5	X...	13			
				X...	14			
				X...	15			

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard VERT
				ALPES-MARITIMES				
2	Boni Henri	4	6	Dalmasso Robert	16			
	Cagno Marius	5		Quério François	17			
	Vincent Paul	6		Triscarnia Jean	18			
3	Caisson Honoré	7	7	Calecca Jean	19			
	Dalmasso Jean	8		Dao André	20			
	Frétin Serge	9		Monge Yves	21			
				AVEYRON - CANTAL				
			8	Rey	22	4	Durand	10
				Tufféry	23		Galonier	11
				Viola	24		Creyssels	12
			9	Bruel Jean	25	5	Salmeron Jean-Claude	13
				Caumel Paul	26		Couflignac H.	14
				Benonie Jean	27		Pétroff P.	15
			10	Argeliez Ernest	28			
				Fabié Roger	29			
				Rives Christian	30			
				AUBE				
			11	Bazin Robert	31			
				Amerigo Francis	32			
				Ravaglioli René	33			

PREMIÈRE CATÉGORIE

N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard BLEU
4	Chierici Ange	10
	Mouysset Louis	11
	Tabar Gustave	12
5	Timoreau Maurice	13
	Figuet Robert	14
	Fournier Jean	15
6	Veillon	16
	X...	17
	X...	18

DEUXIÈME CATÉGORIE

N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard ROUGE
	AUDE	
12	Puig Aubert	34
	Delpont Robert	35
	Perramond Pierre	36
13	Bénito Paolino	37
	Mas Jean	38
	Todescato Louis	39
14	Gayraud Pierre	40
	Patrac Toussaint	41
	Sole Jean	42
15	Malafosse Léon	43
	Diaz Joachim	44
	Séguy Joseph	45
16	Richard Julien	46
	Alémany Louis	47
	Llari René	48
17	Brau Raymond	49
	Cayolas Trinité	50
	Vavassori Georges	51
18	Vallès	52
	X...	53
	X...	54

JUNIORS

N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard VERT
6	Ilhac Claude	16
	Horlès Pierre	17
	Massompierre Claude	18
7	Deville André	19
	Séguara Victor	20
	Deumier Pierre	21
8	Semper André	22
	Bonnafous Philippe	23
	Villès Gilbert	24
9	Cabirol Yves	25
	Cabirol Lucien	26
	Salge Roger	27
10	Orluno	28
	X...	29
	X...	30

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				BASSES-ALPES				
			19	Berger X.	55	11	X...	31
				Berger Jean	56		X...	32
				Lafleur	57		X...	33
			20	Boujard Aimable	58			
				Mollet	59			
				Nal	60			
				BASSES-PYRÉNÉES				
			21	X...	61			
				X...	62			
				X...	63			
				BOUCHES-DU-RHONE				
7	Magnani Triestino	19	22	Volpini Avanti	64	12	Meilak Joseph	34
	Bezza François	20		Raymond Yvan	65		Malagamba Jean-Louis	35
	Amiel Marcel	21		Calanotti Albert	66		Elia Georges	36
8	Yessayan Georges	22	23	Spano Michel	67	13	Pardo Francis	37
	Pisapia Albert	23		Rival Georges	68		Bonnet Jacques	38
	Osganian Jean	24		Castello François	69		Bernole Louis	39
9	Tassone Emile	25	24	Roustan Félix	70	14	Berger Yvon	40
	Lopienza Antoine	26		Bacciardi Léon	71		Pettino Daniel	41
	Reclin Edmond	27		Gionta Auguste	72		Burdino Joseph	42
10	Aidinian Martin	28	25	Capelli Eugène	73			
	Manoukian Jean	29		Martina André	74			
	Chaldian Pierre	30		Fiore Robert	75			

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				BOUCHES-DU-RHONE (suite)				
11	Laffiotti Joseph	31	26	Quidort Georges	76			
	Di Cicco Charles	32		Pierre Jean	77			
	Korol Edouard	33		Daniel Joseph	78			
12	Gilloux Pierre	34	27	Bonomy Jules	79			
	Cantarell Jean	35		Mille Fernand	80			
	Vian Elie	36		Brémond Marius	81			
			28	Simon Charles	82			
				Basso André	83			
				Bernardi Jean	84			
			29	Muratori Emile	85			
				Jeanin Armand	86			
				Grenados François	87			
			30	Novoyan Krikon	88			
				Djermindjian Jacques	89			
				Villevieille Louis	90			
				CENTRE				
13	Moulin René	37	31	Sauron	91	15	Sconey Gérard	43
	Guillemin René	38		David	92		Carbonnier Pierre	44
	Cour Marcel	39		Serre Pierre	93		Garcia Bernard	45
14	Tarty Henri	40	32	Faury Emile	94			
	Rondepierre Germain	41		Domaison Jean B.	95			
	Bernardot Julien	42		Jarron Léon	96			

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				CENTRE (suite)				
			33	Petit Charles	97			
				Marc André	98			
				Démery René	99			
			34	Ajas Georges	100			
				Poletti Pierre	101			
				Llinas Jean	102			
				CHARENTE-MARITIME				
			35	Gatineau Lucien	103			
				Cailleaud Lucien	104			
				Tachon Hervé	105			
				COTE-D'OR				
			36	Darold Gilbert	106	16	Misset Gilbert	46
				Corcin Jean	107		Lemoine René	47
				Pascal Alain	108		Missel Jean-Claude	48
				DROME - ARDÈCHE				
15	Roux Edmond	43	37	Bouvier André	109	17	Ranc Michel	49
	Durand Pierre	44		Reynier	110		Clavel	50
	Vaganay Maurice	45		Marcel	111		Bouchel Maurice	51
16	Reynaud André	46	38	Coudène Georges	112	18	Cudela Michel	52
	Viguier Paul	47		Bussolini Pierre	113		Nébois Gilbert	53
	Laroche René	48		Reynaud Jean	114		Rouveyrol	54
			39	Caldesaingue	115			
				Clot	116			
				Calvier	117			

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				DOUBS				
			40	Bouffier René	118	19	Moreau Alain	55
				Franceschini Tullio	119		Tattu Bernard	56
				Delpech Jacques	120		Tournier Jean-Marie	57
				FINISTÈRE				
			41	Guermeur Pierre	121	20	Doare J.-Paul	58
				Fiordarancio Nicolas	122		Doare Jacques	59
				Falquerho Gabriel	123		Doare Marcel	60
			42	Broudin Yves	124			
				Guillou Daniel	125			
				Guillou Robert	126			
				GARD - LOZÈRE				
17	Imbert Jean	49	43	Soulages Villard	127	21	Sanfilippo Michel	61
	Servent Elie	50		Martinez Fernand	128		Nicolas René	62
	Valentin Robert	51		Lecat Pascal	129		Sanfilippo Jacques	63
18	Valy Julien	52	44	Stablet Louis	130			
	Pellegrin Joseph	53		Bacon Fernand	131			
	Matalana Antoine	54		Bueno Antoine	132			
				GERS				
			45	X...	133			
				X...	134			
				X...	135			

PREMIÈRE CATÉGORIE

N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard BLEU
19	Valette Jean	55
	Niéto Lucien	56
	Camou Gilbert	57
20	Lafon Gérard	58
	Caubit René	59
	Lagréoule Marcel	60
21	Sanchez Simon	61
	Gimenez Michel	62
	Dubertrand Georges	63
22	Vidal André	64
	Bourrel Marcel	65
	Rolland Joseph	66
23	Bastien Claude	67
	Maille Charles	68
	Baratto Jean	69

DEUXIÈME CATÉGORIE

N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard ROUGE
	GIRONDE	
46	Fournier Joseph	136
	Hoffmann René	137
	Girardreau Claude	138
47	Tarrès Gaston	139
	Briffaud Claude	140
	Gendron Georges	141
48	Lesgourgues Gérard	142
	Nallet Robert	143
	Labeyrie Jean	144
49	Tilhet Claude	145
	Bouquini Gérard	146
	Dupeyron Jacques	147
	HAUTES-ALPES	
50	Riberti Gustave	148
	Moloni Etienne	149
	Volle André	150
	HAUTE-GARONNE	
51	Mola Robert	151
	Arbefeuille Jean	152
	Cazampoure François	153
52	Pujol Christian	154
	Flingou Francis	155
	Evesque Franck	156
53	Destarou Charles	157
	Gay Jean	158
	Pinto Jean	159

JUNIORS

N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Dossard VERT
22	Lataste Gérard	64
	Marquet Claude	65
	Marquet Bernard	66
23	Monteil Jean	67
	Monteil Pierre	68
	Mugica Michel	69
24	Hermitte Guy	70
	Blanc Charlie	71
	Saunier Christian	72
25	Coffignal Jean	73
	Routou Robert	74
	Maris Jacques	75
26	Azéma Christian	76
	Sypalon Jean	77
	Colomès Georges	78

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				HAUTES-PYRÉNÉES				
			54	Jaumes Hervé	160	27	Stocker Georges	79
				Romanin Albin	161		Grenier Michel	80
				Guerrère Claude	162		Menvielle Emile	81
				HAUTE-SAVOIE				
			55	Muzaréli Saturnin	163	28	Besson Gaston	82
				Chagnon Guy	164		Confortini Michel	83
				Pollet Henri	165		Moro Michel	84
				HÉRAULT				
24	Vedel Joseph	70	56	Dousse Jean	166	29	Parayre Michel	85
	Marayl Etienne	71		Touzet Alfred	167		Grand Jean-Claude	86
	Guy René	72		Roppo François	168		Lacan	87
25	Ramel Jean	73	57	Manifauer Pierre	169	30	Wésoly René	88
	Azuarra Pierre	74		Andréo Jean	170		Palau Jean	89
	Roméro François	75		Andréo René	171		Rana Michel	90
26	Guerrier Jean	76	58	Perez Denis	172			
	Munoz Jacques	77		Rey Camille	173			
	Aballanéda Joseph	78		Couderc Georges	174			
			59	Pagès René	175			
				Monteil René	176			
				Estève Hubert	177			
			60	Marrou Marius	178			
				Piquemal Paul	179			
				Piquemal Marius	180			

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				ILE DE FRANCE				
27	Arama Joseph	79	61	De Fontaine Edgar	181	31	Massart Patrick	91
	Olivié Félix	80		Di Dente Paul	182		Cabantous Marc	92
	Galland Raymond	81		Roussillon Louis	183		Chavouet Jean-Marie	93
			62	Sabourin Martial	184			
				Clovis Jean	185			
				Honnorat Raymond	186			
			63	Juillet Jean-C.	187			
				Dérot Robert	188			
				Ganne Francis	189			
				ISÈRE				
			64	Magnin Henri	190	32	Caudy Daniel	94
				Ciaso Paul	191		Misinenko Jean	95
				Imbert Auguste	192		Trouillet Gilles	96
				LANDES				
			65	Faivre René	193			
				Minvielle Robert	194			
				Ricord Louis	195			
				LOIRE				
			66	Davin Charles	196	33	Boyadjian Daniel	97
				Bayon André	197		Boyadjian Bernard	98
				Mounier Jean	198		Moulin Gérard	99

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Brassard BLEU	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Brassard ROUGE	N° des Equipes	NOMS DES JOUEURS	Brassard VERT
				LOT				
			67	X...	199			
				X...	200			
				X...	201			
				LOT-ET-GARONNE				
28	Arca Gino	82	68	Roussel Pierre	202	34	Calais Michel	100
	Brocaletto Italo	83		Cander Pierre	203		Bernès Serge	101
	Bellandi Guillaume	84		Angevin André	204		Pouydesseau Claude	102
				MAINE-ET-LOIRE				
			69	Fauque Georges	205			
				Saurendeau Joseph	206			
				Siette Bernard	207			
				MOSELLE				
			70	X...	208			
				X...	209			
				X...	210			
				NORD				
			71	Daziron Pierre	211			
				Daziron René	212			
				Alquier Charles	213			
				PYRÉNÉES-ORIENTALES				
29	Diaz Jean	85	72	Vails Charles	214	35	Sagué Christian	103
	Donal Georges	86		Micheau Paul	215		Guy Charles	104
	Caméro Antoine	87		Badié Jean	216		Patto Jean-Claude	105

PREMIÈRE CATÉGORIE

N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU
30	Vidal Pierre	88
	Pagès Albert	89
	Sanmarti Étienne	90
31	Micheletto Domin	91
	Bauer Emile	92
	Tégedor Mariano	93

DEUXIÈME CATÉGORIE

N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE
	PYRÉNÉES-ORIENTALES (suite)	
73	Coste Jean	217
	Ferraron Jean	218
	Lépineux Fernand	219
74	Barrère Gaston	220
	Lopez Roger	221
	Berdaguer Casimir	222
75	Adell Georges	223
	Estève Baptiste	224
	Roldan Antoine	225
	SAVOIE	
76	Dolquès Claude	226
	Vélo Bruno	227
	Sérani François	228
	TARN-ET-GARONNE	
77	Scudeler Serge	229
	Filhol Lucien	230
	Roux Jean	231
78	Gaubil Léon	232
	Judet René	233
	Judet Claude	234
79	Truquet André	235
	Dalmon Christian	236
	Bès Maurice	237

JUNIORS

N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
36	Pin André	106
	Monnin Bernard	107
	Bousquet Jean-Marie	108
37	Bauer Philippe	109
	Bauer Charles	110
	Bauer Antoine	111

PREMIÈRE CATÉGORIE			DEUXIÈME CATÉGORIE			JUNIORS		
N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson BLEU	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson ROUGE	N° des équipes	NOMS DES JOUEURS	Ecusson VERT
				TARN				
			80	Saudo Jean	238	38	Rigaud Régis	112
				Camacho André	239		Malet Robert	113
				Garcia Alfred	240		Arnaud Jean	114
				VAR				
32	Raynaud Etienne	94	81	Bourgogne Gérard	241	39	Barbéoch Jean	115
	Fadas Louis	95		Armand Ernest	242		Serres Louis	116
	Rinero Baptistin	96		Bérenguier André	243		Serres Jean	117
33	Roggiero Marius	97	82	Jougla Baptistin	244			
	Labadie Pierre	98		Cordier Achille	245			
	Mazzone Pierre	99		Ritano Joseph	246			
				VAUCLUSE				
34	Boudon Pierre	100	83	Gleeran Jacques	247	40	Bouchavon Simon	118
	Point Albin	101		Jullien Robert	248		Gache Jean-Pierre	119
	Guesh Auguste	102		Dalelio Roque	249		Hélie Jacky	120
35	Cluchier Fernand	103	84	Deveza Yvan	250			
	Legall Jean	104		Margan Gilbert	251			
	Barthélemy Francis	105		Devèze Lucien	252			

La « crème » française de la « petite boule »

sera au rendez-vous de Valence les 5 et 6 juillet

Le Champ de Mars de Valence, terrain idéal permit aux championnats de France F.F.B. de se dérouler en 1957 dans des conditions parfaites.

Il jouera le même rôle les 5 et 6 juillet prochains à l'égard de la compétition nationale de pétanque de la F.F.J.P. (Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal), avec l'organisation du Comité départemental Drôme-Ardèche que préside avec compétence le dévoué M. Amiel.

Deux importantes innovations marqueront les championnats, l'une sur le plan sentimental, l'autre dans le domaine sportif, celle-ci suscitant celle-là.

Pour la première fois, en effet, l'épreuve sera disputée au départ par poules de quatre. Au dernier congrès national tenu en janvier à Marseille, une majorité l'emporta sur ce point contre une minorité composée des représentants de Comités méridionaux. Il s'agit là d'une véritable révolution. Aussi, sommes-nous persuadés que l'organisation que préparent le président Amiel et ses collaborateurs fonctionnera si bien que la formule risque fort d'effectuer une entrée retentissante, et d'être retenue pour les championnats ultérieurs. L'expérience de Valence se doit donc d'être concluante.

Elle nécessitera le début de la première partie à 9 h 30 le 5 juillet entraînant la suppression du traditionnel défilé des officiels, dirigeants et concurrents, qui se terminait par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Ce dernier geste sera tout de même accompli, mais à 11 heures, avec le seul concours des délégués et des membres du bureau national.

Il est apparu qu'une épreuve de l'importance et de la signification d'un championnat de France exigeait de suivre l'horaire établi. Or, jusqu'ici et en quelque ville qu'elle ait été disputée, jamais l'heure fixée pour la première partie ne put être respectée. Cette fois, les dirigeants de « Drôme-Ardèche » entendent bien qu'elle le sera et ils ont parfaitement raison.

Il n'appartient pas aux joueurs qualifiés pas plus qu'à leurs délégués de comité de faire des entorses à la discipline nécessaire à toute orangisation d'une semblable envergure. Seul, le comité responsable décide, en accord avec les membres du bureau national. C'est le seul moyen d'obtenir de la clarté, alors que trop souvent jusqu'ici, particulièrement à Toulouse l'an dernier, une confusion extrême marqua l'ouverture des championnats.

Marcel BARES.

LE PROGRAMME... MINUTE

Vendredi 4 juillet. — A partir de 17 heures, réception des joueurs et délégués à la permanence, Hôtel du Siècle, 22, rue Pasteur, en face de la Gare.

A 21 heures, au foyer du théâtre municipal à côté de al Mairie, tirage au sort.

Samedi 5 juillet. — 9 h 30, première partie des poules.

11 heures, dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts par les délégués et les membres du bureau national.

14 heures, partie de barrage ; 15 h 30, partie de cadrage.

17 heures, huitièmes de finale première catégorie, seizièmes de finale 2me catégorie et huitièmes de finale juniors.

19 heures, arrêt des parties.

19 h 30, apéritif d'honneur offert aux délégués.

21 heures, banquet offert aux officiels et membres du comité national.

Dimanche 6 juillet. — 8 heures, éventuellement fin des parties non terminées la veille.

9 heures, huitièmes de finale 2me catégorie ; 9 h 30: quarts de finale première catégorie et juniors ; 10 h 30 : quarts de finale 2me catégorie ; 14 h 30 : demi-finales et à 16 h 30 finales toutes catégories.

19 heures, réception des champions et remise des prix.

Deux jours qui ébranleront Valence

Deux jours qui ébranleront Valence... ce sont les 5 et 6 juillet, date des 13me Championnats de France de Pétanque qui se dérouleront au Champ de Mars et place Championnet, et dont l'organisation a été confiée au Comité Drôme-Ardèche de pétanque.

Deux jours qui ébranleront Valence... c'est aussi le titre de l'élégante plaquette - programme de cette manifestation nationale réalisée avec goût par l'Imprimerie Passas et Deloche de Valence, et à laquelle le Comité d'organisation des 13me Championnats de France que préside M. Emile Amiel, a apporté tous ses soins.

Dans cette plaquette, véritable réussite et œuvre commune d'un groupe de dirigeants fort sympathiques, nous apprenons que... 26 siècles se sont écoulés depuis l'invention de la Pétanque par Honoré de Marseille, nous apprenons aussi que c'est de Valence que la Pétanque partit à la conquête du Nord.

Valence, déjà plaque tournante, ville - étape par excellence, entend être aussi la ville - étape de la Pétanque, et s'apprête durant ces deux jours qui l'ébranleront à mettre en valeur tous ses atouts pour que ses hôtes (gagnants ou perdants) emportent de leur séjour un agréable souvenir.

Nous apprenons encore beaucoup de choses sur le jeu de boules dans les collectivités et sur les subtilités de ce jeu de pétanque qui d'après M. Gaudibert est « Le Midi qui vibre au contact du métal ».

Cette plaquette qui renseigne sur tous les détails de l'organisation et du programme de ces journées du 5 et 6 juillet, et qui fournit la liste nominative des 160 triplettes qualifiées, offre en outre le concours de mots croisés du Championnat, doté d'un prix de 10.000 francs.

***

Au programme des manifestations officielles nous relevons que la soirée du vendredi soir sera consacrée d'une part au tirage au sort au Foyer du Théâtre et à un Gala de Catch dans l'enceinte même du Boulodrome.

Le samedi, à 18 heures, à l'Hôtel-de-Ville, la Municipalité de Valence recevra au cours d'un vin d'honneur les délégués des comités et membres du Comité National, alors que le dîner offert par le Comité organisateur sera servi à 21 heures, au Restaurant Pic.

Les finales des trois catégories sont prévues pour le dimanche, à 16 h. 30, place Championnet.

***

La Radio-Télévision Française attache elle aussi, un grand intérêt à ces Championnats de France de Pétanque. C'est ainsi qu'elle annonce la venue de quatre opérateurs et techniciens qui effectueront un reportage sur ces rencontres de quelque 500 pétanqueurs.

***

En plus de 700.000 francs de prix et primes, les champions se verront offrir différents trophées et notamment un vase de Sèvres offert par le Président de la République pour les 1res catégories, et une coupe offerte par « Le Dauphiné Libéré », pour les juniors.

Le prix de tenue sera également richement primé.

Pierre MAILLANE.

AUJOURD'HUI

Aux championnats de France de Pétanque les 5 et 6 juillet, à Valence

477 concurrents représenteront 41 départements

Pour la première fois, la formule par "poules" sera adoptée

Les principaux animateurs du comité d'organisation des 13es championnats de France de pétanque. Au premier rang, de gauche à droite; MM. Moulein, Burle, Amiel (président de la Fédération Drôme-Ardèche), Vierne, Sougri, Tanellian; au 2e rang, de gauche à droite: Lacan, Gaillard, Joullié, Case, Collange, Schott, Mounier. (Cliché Photo-Presse.)

Valence, .. juin. — En août 1957, au terme de trois journées sportives animées, le Général Championnet dominait de son socle le carré d'honneur des championnats de France de boules où des finales disputées dans une ambiance populaire haute en couleurs constituaient l'apothéose la plus magnifique que pouvaient souhaiter le président Georges Bonnet et son comité départemental bouliste.

Très prochainement (le 6 juillet) après deux jours de luttes serrées, l'Esplanade valentinoise au milieu de laquelle se dresse la statue du vainqueur de Naples, le boulet aux pieds, servira à nouveau d'enceinte d'honneur pour les ultimes parties des championnats de France de pétanque (cette fois-ci).

A l'image de son « collègue de la longue », M. Emile Amiel, président de la Fédération Drôme-Ardèche de pétanque et ses collaborateurs, ses amis du comité d'organisation de ces 13mes championnats de France auront mérité de connaître le succès — sans aucune restriction — d'une entreprise colossale à laquelle ils se sont donné depuis plusieurs mois.

Nous ne doutons pas que sur le plan sportif, les finales qui clôtureront ces championnats 1958 de pétanque couronneront les meilleures triplettes à l'issue de rencontres où la présentation, la finesse du jeu et l'homogénéité de l'équipe seront étroitement associées.

Sur le plan populaire nous sommes également certains que le public local et régional auquel se joindront les nombreux supporters des formations en course envahira les confortables installations mises à leur disposition.

MANQUERA PAS UN BOUTON...

159 triplettes (35 en 1re catégorie, 84 en 2e catégorie et 40 en juniors) représentant 41 départements, se sont qualifiées pour participer à ces championnats de France de pétanque. Elles évolueront sur le Champ de Mars et la place Championnet qui constitueront une vaste arène ombragée au milieu de laquelle seront prévus des emplacements par catégories.

Demi-finales et finales se dérouleront dans l'enceinte d'honneur de la place Championnet où huit jeux seront tracés et où des tribunes pouvant contenir des milliers de personnes seront dressées.

Evidemment, le comité d'organisation composé du bureau de la Fédération Drôme-Ardèche, de M. Merle, président du secteur de Valence, et de personnes dévouées à la cause de la pétanque, n'a négligé aucun détail pour la parfaite ordonnance de ces championnats de France qui lui ont été confiés: secrétariat, sonorisation, arbitrage, etc.

M. Altério, président de la Fédération Française, accompagné des membres du bureau et entouré des délégués des 41 départements représentés suivront, les 5 et 6 juillet, le déroulement des parties sur lequel veilleront le président Amiel et ses collaborateurs de Valence et de Drôme-Ardèche.

Manquera pas un bouton, mon président... lorsque le premier but sera lancé pour la course au titre.

FORMULE INEDITE

Pour la première fois dans l'histoire des championnats de France de pétanque, la formule des premières parties disputées par poules sera mise en pratique alors que jusqu'à cette année, l'éliminatoire directe était employée.

Cette innovation apportera-t-elle une physionomie nouvelle à la compétition ? Ce n'est qu'à l'usage qu'on pourra apprécier.

D'Algérie au Finistère, des Pyrénées à la Côte d'Or, des Bouches-du-Rhône au Doubs, le droit de participation a donné lieu à une qualification sévère qui assure la valeur des triplettes concurrentes ainsi réparties dans les différentes catégories.

1re catégorie. — Alger (1 triplette), Alpes-Maritimes (2), Aude (3), Bouches-du-Rhône (6), Centre (2), Drôme-Ardèche (2), Gard-Lozère (2), Gironde (3), Haute-Garonne (2), Hérault (3), Ile-de-France (1), Lot-et-Garonne (1), Pyrénées - Orientales (2), Tarn-et-Garonne (1), Var (2), Vaucluse (2).

2e catégorie. — Alger (2), Alpes-Maritimes (2), Aveyron (3), Aude (7), Basses-Alpes (2), Basses-Pyrénées (1), Bouches-du-Rhône (9), Centre (4), Constantine (1), Drôme-Ardèche (3), Doubs (1), Finistère (2), Gers (1), Gard-Lozère (2), Gironde (4), Hautes-Alpes (1), Hte-Garonne (3), Htes-Pyrénées (1), Hte-Savoie (1), Hérault (5), Isère (1), Ile-de-France (3), Lot-et-Garonne (1), Loire (1), Landes (1), Oran (2), Pyrénées - Orientales (4), Tarn-et-Garonne (3), Tarn (1), Var (2), Vaucluse (2), Côte d'Or (1), Nord (1), Savoie (1), Maine-et-Loire (1), Lot (1), Charente-Maritime (1), Aube (1).

Juniors. — Alger (2), Aveyron (2), Aude (5), Basses-Alpes (1), Bouches-du-Rhône (3), Centre (1), Drôme-Ardèche (2), Doubs (1), Finistère (1), Gard-Lozère (1), Gironde (2), Htes-Alpes (1), Haute-Garonne (2), Htes-Pyrénées (1), Hte-Savoie (1), Hérault (2), Isère (1), Ile-de-France (1), Lot-et-Garonne (1), Loire (1), Oran (1), Pyrénées - Orientales 1) Tarn-et-Garonne (1), Tarn (1), Var (1), Vaucluse (1), Côte d'Or (1), Savoie (1).

LE PROGRAMME DES TROIS JOURNEES

Si les parties ne seront disputées que le samedi et le dimanche, le programme de ces 13mes championnats de France de pétanque débutera dès le vendredi soir, par une réunion de catch qui constituera le côté attractif de la manifestation et dont l'organisation sera assurée par le Valence Sportif et la Fédération Drôme-Ardèche de pétanque.

Vendredi 4 juillet. — Réception des joueurs et des délégués à 21 h au Foyer du Théâtre, tirage au sort pour les trois catégories. A 21 h., place Championnet, réunion de catch avec un combat comptant pour le titre de champion de France lourds-légers.

Samedi 5 juillet. — A 9 h. 30, début des poules. De 9 h. 30 à 12 h., déroulement des deux premières parties. A 11 h., au Monument aux Morts du Parc Jouvet, dépôt d'une gerbe par les délégués et membres du comité d'organisation.

A 14 h., parties de barrage. A 15 h. 30, parties de cadrage. A 17 h., 8e de finale 1re catégorie, 16e de finale 2e catégorie, 8e de finale juniors.

A 21 h., banquet officiel au Restaurant Pic, offert par le comité organisateur.

Dimanche 6 juillet. — 8 h. finition des parties non terminées le samedi. A 9 h. 8e de finale 2e catégorie. A 9 h. 30, quarts de finale 1re catégorie et juniors.

A 10 h. 30, quarts de finale 2e catégorie. A 14 h. 30, demi-finales des trois catégories. A 16 h. 30, finales des trois catégories suivies de la réception des champions et de la distribution des prix.

P. M.

suffit
...r automatiquement,
...RRER, ACCELERER,
...GER DE VITESSE,
...TIR, DÉBRAYER,
...soit le profil du terrain.
...TIC pense et travaille pour vous,
...nt vos exigences et celles du
...vec les possibilités du moteur.
...TIC est la **seule** réalisation
...assurant le
...ent de vitesse automatique.
...natisme poussé
...MOBYLETTE une facilité et
...ent de conduite inégalables
...et sur la route

...ylette
MOBYMATIC
...echnique mondiale
...OCONFORT
...e de notre agent le plus proche
...N - THONON MOTOBECANE Rue des Granges
...ONNETON, Champ-de-Mars, Tél. 1-68.
...FOUQUET, 25, rue de la République.
...LUCHINI Roger.
...L. DUCLOS «Motosports», Tél. 44.
...NDRE : BERTHIER.
...AILLARD, Agent.

BOU...

Lyon, Valence, C... seront représe... au Grand P... de Saint-Jea...

L'Amicale-Boule du Royans fera disputer, dimanche 6 juillet, son grand concours de boules annuel, ouvert à 64 quadrettes toutes catégories.

Cette belle épreuve, richement dotée, paraît assurée d'une participation de qualité.

D'ailleurs, parmi les premiers engagés nous pouvons citer le champion de France honneur Aurel, de Valence, Hibaud, André, Algoud, de Valence également, les Romanais Rouffis-Chulion, Berty, Buffières, Bellon, Leglène, etc., les Chambériens de la Boule du Château, Bailly, Dumollard, Faure, de St-Genis-Laval, le rugbyman Gilbert Odeyer, de La Chapelle-en-Vercors, etc.

Notons que les inscriptions (participation aux frais : 1900 F plus 100 F pour les jeunes) seront reçues jusqu'à samedi 5 juillet, au siège, café Scolary (tél. 49).

Rappelons brièvement les prix : 1re partie 1.200 F, 2e partie 2.400,

Boulistes et pétanqueu... Voici pou...

LES CONCOURS DU SAMEDI

Crest. — Pétanque — en nocturne — 20.000 fr. de prix plus les mises. Inscript. 700 fr. par triplette. Tirage au sort à 21 h. 30 au stade Bouliste.

Valence. — Boule de la Source. Doublettes. Inscript. 400 fr. Tirage au sort à 14 h.

Au secteur bouliste de Tain

Le concours annuel réservé aux joueurs licenciés du secteur de Tain se déroulera à La Roche-de-Glun le lundi 14 juillet. Tirage au sort à 13 h. 30. Inscriptions 800 fr. par quadrette.

L'équipe championne aura pour un an la garde d'un superbe challenge. Un deuxième concours aura également lieu le même jour et toujours à La Roche de Glun, pour les pupilles e tcadets du secteur Tainois. Un challenge sera également mis en compétition.

Pour ces deux concours, les ins-

Le Grand Prix cycliste de la Dizaine d'Aubenas est annulé

La course cycliste prévue pour le lundi 7 juillet à l'occasion de la Dizane Commerciale d'Aubenas est annulée.

Le comité de lU.C.V.L. s'excuse auprès des clubs et coureurs de cette annulation indépendante de sa volonté.

Coureurs, engagez-vous

ROMANS : 13 JULILET, GRAND PRIX CYCLISTE DE LA VILLE DE ROMANS

Nocturne à 21 heures. Ouvert aux prof. 2me catég. et indép. H 1re, 2me et 3me sur sélection. 80 kms en circuit de 90 tours. Départ 21 heures, place Jean-Jaurès. Dossards de 19 h. 30 à 20 h. 30, Café R. Soro, place M. Faure. 10 prix : 25.000 fr. au 1er. Nombreuses primes (85.000 francs en 1957). Engagement : 100 francs. Café R. Soro, place Maurice-Faure, Romans (Drôme). Télép. 0-38 avant le 10 juillet, 24 heures. Casque obligatoire.

TEN...

COOPER *en finale des internationaux*

Londres, 2 juillet. — En demi-finales des simples messieurs des championnats internationaux de Wimbledon, l'Australien Asley Cooper bat son compatriote Merwyn Rose par 7-9, 6-2, 6-2 et 6-3.

L'Australien Neal Fraser bat le Danois Kurt Nielsen par 6-4, 6-4, 17-19 et 6-4.

Double dames (Quarts de finale) — Mlle M. Bueno (Brésil) et A. Gibson (E.-U.) battent Mme P. Chatrier (France) et A. Mortimer (G.-B.) par 6-0, 6-0 ; MM. Hawton Long (Austral.) battent Misses Shilcock-Ward (G.-B.), 6-3, 4-6, 6-1. Mme Ramirez-Reyes (Mex.) battent Misses Evans-Hird (G.-B.) 6-3, 6-4.

Double messieurs (Seizièmes de finale). — F. Contreras et M. Lla-

LES 5 ET 6 JUILLET

Pour la 13ème fois, les "pétanqueurs" vont se donner des champions de France à Valence où ils n'étaient pas venus depuis 1949

Jusqu'en 1955 donc, le Championnat de France de pétanque ne connut que la catégorie unique.

En 10 ans, le comité des B.-du-R. trusta sept fois le titre, le Comité du Var se l'attribuant deux fois et celui du Vaucluse une fois.

⁂

Nous voici à la 13e édition de la compétition nationale. Depuis la création des catégories et si l'on excepte le titre de 2e catégorie enlevé par le Comité d'Alger en 1956 à Montpellier, c'est le comité des B.-du-R. qui rafla tous les autres.

⁂

On conçoit mieux dès lors de retrouver sur les jeux du Champ de Mars, à Valence, à partir de demain, des joueurs marseillais ou aixois aptes à se parer du titre de champion de France, qu'ils enlevèrent précédemment, tel Bezza (1946 et 1957), Magnani (1948 et 1957), Tassonne (1950), Gilloux (1953), Villevieille (1954 et 1955), Manoukian (1956), Audinian (1956), Amiel (1957).

⁂

Mais attention entre Amiel (Marcel), Champion en 1957, et Amiel (Emile), président du Comité Drôme-Ardèche, seul le prénom change si les deux hommes sont atteints du même virus de la « petite boule » ? Déjà en 1949, le Comité Drôme-Ardèche organisa à Valence les 4es championnats de France.

⁂

Audinian et Manoukian, alors qu'ils opéraient avec Saura, remportèrent deux fois la coupe de France, actuellement en sommeil, la firme commerciale qui finançait l'organisation ayant momentanément fermé le robinet des subventions.

⁂

Les compétitions officielles de la « petite boule » conservent un cachet spécial, l'accent méridional assurant sa prédominance.

Cependant, on n'y voit plus autant de démonstrations spectaculaires, de désespoir ou de joie débordante accompagnées de geste dépassant en amplitude le mouvement des ailes du moulin de Daudet, à Fontvieille.

⁂

Dans ce domaine-là, un homme fait autorité, le Marseillais Arama que l'on reverra à Valence dans l'équipe représentative de première catégorie de... l'Ile-de-France.

Car Arama est devenu parisien en raison de sa profession. C'est un grand joueur de pétanque, de la classe des Magnani, Bezza, Tricon, Gilloux, Saura, etc... Peut-être le plus costaud de tous, physiquement et techniquement.

A moins que le climat de la capitale ait accompli un miracle, les spectateurs seront inspirés en suivant son action.

⁂

Nous songeons également à Arama pour l'inscrire sur la liste des aspirants les plus sérieux au championnat de première catégorie, en compagnie de Magnani, Gilloux et Audinian, auxquels nous ajouterons le brave Sapienza qui, depuis plusieurs années, tel Diogène, cherche un... titre.

Il ne manquerait plus que ça... le Néo-Parisien s'emparant du drapeau pour le monter à Paris et justifier, lui aussi, le slogan installé à la couverture de l'élégante brochure-programme éditée par le Comité Drôme-Ardèche : « Deux jours qui ébranleront Valence ». Ces deux jours qui sont trois (4, 5 6 juillet 1958 si l'on s'en rapporte à la même couverture.

⁂

Les champions de première et deuxième catégories de 1957 défendront leurs titres. Il n'en sera pas de même des juniors chez qui la limite d'âge exerce son influence.

⁂

En deuxième, les Aixois Capelli, Martina et Fiore devront subir l'assaut des huit autres équipes de leur propre comité, mais il existe dans les comités de la Gironde, de Drôme-Ardèche, du Gard-Lozère, de l'Hérault, de l'Aude, des Basses et des Hautes-Alpes, du Vaucluse des équipes capables de se hisser jusqu'à la finale.

⁂

Chez les juniors, la lutte demeure encore plus ouverte qu'en deuxième catégorie. Les B.du-R., et les Alpes-Maritimes paraissent les mieux armés, à moins que les Haut-Alpins Blanc, Hermitte, Saunier (P.D.L. Gap) demi-finalistes à Toulouse ne tiennent à pousser plus avant à Valence.

⁂

D'aucuns veulent voir dans l'institution des poules de quatre au départ des championnats une sorte d'épouvantail à favoris, capable de fausser les résultats. L'expérience, nous ne sommes persuadés, démontrera le contraire.

Autre objection recueillie : une équipe qui aura gagné le barrage donc perdu une partie, peut être championne.

Pourquoi pas ? Le championnat n'est pas la coupe.

⁂

Sur un autre plan, d'aucuns continuent à faire campagne pour allonger la distance en lui assignant 8 à 12 mètres comme limites lors du jet de but, au lieu de 6 à 10 mètres actuellement.

Ils suggèrent également que tir « à la rabaille » ou « à la rafle » soit interdit.

En somme, ils tiennent à enlever le caractère de jeu libre de la pétanque A quoi bon...

⁂

La démonstration en fut faite l'an dernier, à Toulouse. Lors de la finale de première catégorie, Tricon dit « le Japonais » s'obstina à tirer « à la rabaille », c'est-à-dire à la râclette.

Cette méthode ne lui réussit pas du tout. Sous les lazzi des spectateurs, il rata toutes les boules visées, laissant le titre à ses adversaires.

S'il avait agi autrement, il pouvait décrocher le titre qu'il approcha de très près aussi bien cette année-là qu'en 1953 à Perpignan lorsque Gilloux (Aix-en-Provence) le battit en finale.

⁂

A la faveur de ces 13es championnats de France, il est possible qu'émergent des enseignements que le bureau national et le futur congrès seraient susceptibles de retenir. Nous ne manquerons pas de les cueillir au passage lors des « deux journées qui ébranleront Valence ».

Marcel BARES

BOU

DIMANCHE

Challenges M

Les organisateurs que nous avons rencontrés cette semaine alors qu'ils allaient apporter au cours d'une réunion la dernière main à l'organisa-

Valence... le Midi y commence et la pétanque y sera reine

On dit qu'à Marseille une partie de pétanque arrête les tramways... On dit que pour être excellent pétanqueur, il faut être malin, adroit et avoir du bagout... On dit que le terrain, la « galerie » et l'ambiance créée par les adversaires jouent un grand rôle dans le déroulement de la rencontre... On dit tant de choses pittoresques sur ce jeu qui a pris naissance sur le Vieux-Port...

Mais il faut dire aujourd'hui que la pétanque a grandi, a prospéré, a gagné ses galons de sport national tout en conservant ce côté bon enfant, coloré, vivant que lui a donné son origine méridionale.

Cette fantaisie conservée malgré les règlements imposés par un développement constant, a séduit même des régions de caractère plus sévère et c'est de toutes les contrées de France que sont venus les pétanqueurs qui, aujourd'hui et demain, disputeront les 13e championnats de France.

A Valence, tous ceux qui ont adopté le sport provençal de la petite boule seront dans leur élément. Le Midi ne commence-t-il pas à quelques kilomètres au nord du chef-lieu de la Drôme et celui-ci ne marque-t-il pas le point de départ des voies qui conduisent vers la mer, vers le soleil, vers la chaleur ?

La pétanque n'a-t-elle pas fait confortablement sa place dans ses régions drômoise et ardéchoise pour avoir le droit d'être sacrée reine deux jours durant dans la capitale des deux départements rhodaniens ?

Cet événement national qui constitue une charge certes mais aussi un honneur, le Comité Drôme-Ardèche et le Secteur de Valence de pétanque méritaient bien d'en assumer les responsabilités. Le président Emile Amiel à la tête de quelque 4.300 licenciés, a en mains tous les atouts pour mener à bien l'importante entreprise provoquée par l'organisation de ces championnats groupant 166 triplettes. Il possède l'accent, l'envergure, la technique du jeu et aussi une troupe de dirigeants à son image et à son tempérament.

Pour ces 500 joueurs venus d'Afrique du Nord et de 41 départements dans l'espoir d'accrocher à leur palmarès le titre envié, la Municipalité de Valence et le Comité Drôme-Ardèche de pétanque ont travaillé en étroite collaboration pour que tout soit parfait durant leur séjour et pour qu'ils conservent de ces championnats 1958 un agréable souvenir.

Une fois de plus Valence offrira l'une de ses richesses dont elle se montre fière : l'esplanade du Champ de Mars.

A leur tour, les pétanqueurs compétiteurs y apprécieront le charme et le confort de ce cadre de verdure et y découvriront les pièges d'un terrain d'évolution propice à maintenir jusqu'au dernier jet de but l'intérêt de la lutte.

L'accueil que Valence s'apprête à réserver à ses hôtes forcera le temps à se montrer clément pour que le soleil fidèle compagnon de la pétanque soit exact au rendez-vous et pour que la ville, en ces journées de fête, puisse étaler tous les atours de sa parure estivale.

« Le Dauphiné Libéré » qui suit avec attention la marche de la pétanque sera heureux de son côté de manifester sa sympathie à ceux, joueurs, dirigeants et supporters, qui seront rassemblés par la réunion de la pétanque française.

Pas question évidemment d'arrêter les tramways... Le sérieux dominera les débats aujourd'hui et demain... Mais à Valence où le Midi commence, la pétanque ne pourra se passer de bonne humeur communicative.

Pierre MAILLANE.

Aujourd'hui et demain à Valence se joueront Les 13mes Championnats de France de pétanque

477 joueurs répartis en trois catégories vont disputer les titres nationaux

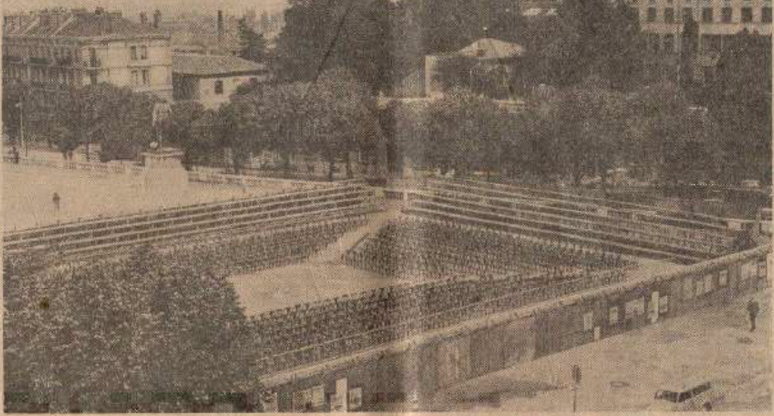

La vraie photo du carré d'honneur dans lequel seront disputées les finales des championnats. (Cliché Photo-Presse.)

Le Comité d'organisation des 13e championnats de France de pétanque

Président : M. Emile Amiel.
Vice-Présidents : MM. Noël Lucan et Georges Merle.
Secrétaire général : M. Jean Buria.
Adjoint : M. André Seuyri.
Trésorier général : M. Maurice Vierne.
Adjoint : M. François Pinelli.
Membres : MM. Guillaume, Mallein, Tarallian, Gaillard, Jouillé, Cage, Collange, Mounier.

Quelques renseignements

35 triplettes participeront au Championnat de France 1re catégorie. Elles porteront un écusson bleu.

La compétition de 2me catégorie réunira 84 triplettes qui seront dotées d'un écusson rouge.

Quant aux juniors (40 équipes) on les reconnaîtra grâce à l'écusson vert.

∴

Les trophées : Un vase de Sèvres offert par le Président de la République aux champions de France 1re catégorie ; une coupe aux champions de France 2me catégorie ; coupe offerte par « Le Dauphiné Libéré » aux champions de France juniors.

La Radio Télévision Française sera présente à ces 13me championnats de France de pétanque où elle déléguera quatre opérateurs et techniciens.

Leur reportage sera présenté sur le petit écran mardi 8 juillet à 20 h. 30.

Le champion de France Honneur Aurel, de Valence et les « excellents » Rouffia-Chuilon de Romans, au grand concours de Saint-Jean-en-Royans

Ouvert à 64 quadrettes toutes catégories le grand concours organisé par l'Amicale Boule du Royans réunira dimanche 6 juillet, dans le magnifique cadre du champ de Mars de St-Jean-en-Royans, l'élite des boulistes régionaux.

En effet, quelques grands noms de « l'intégrale » figurent dans la première liste d'engagés que nous reproduisons ci-dessous :

1. Aurel - Rielli, de Valence ; 2. Hibaud, Valence ; 3. Rouffia-Chuilon Romans ; 4. André, Valence ; 5. Argoud, Valence ; 6. Boule du Château Chambery ; 6. Faure, St-Genis-les-Ollières ; 7. Grivelat, Romans ; 8. Berty - Buffières, Romans ; 9 Bellon - Léglène, Romans ; 10. Blachon-Léon Brun, Romans - St-Jean.

11. Durand - Serrano, St-Rambert-St-Jean ; 12. Odeyer, La Chapelle-en-Vercors ; 13. Chevallier, Romans ; 14. Thomas - Dumert, St-Nazaire ; 15. Vie, Pont-en-Royans ; 16. Seyvet Pont-en-Royans ; 17. Granger, Romans ; 18. Escoffier, Bourg-de-Péage ; 19. Gachon Aimé, St-Jean ; 20. Bécard Paul, St-Jean ; 21. Bonnet Henri, St-Jean ; 22. Beguin Paul, Saint-Jean ; 23. Planel Léon, St-Jean ; 24. Argoud Aimé, St-Jean ; 25. Scolary Marius, St-Jean ; 26. Eynard René, St-Jean.

Avec un championnat cumulé de 10.000 fr. et 4 magnifiques services à fumeur destinés aux champions, il est à prévoir que, d'ici samedi soir, d'autres formations de qualité auront fait parvenir leur engagement au siège, café Scolary (tél. 40) ou au café du Champ de Mars (tél. 21). (Rappelons que la participation aux frais est fixée à 1000 fr. plus 100 fr. pour les jeunes).

Doté d'un championnat cumulé de 20.000 fr., le concours complémentaire de 32 quadrettes permettra aux vainqueurs de se voir attribuer 4 superbes breloques offertes par « Le Dauphiné Libéré ».

Une vente « monstre » d'enveloppes-surprises, qui débutera samedi après-midi fera de nombreux heureux, étant donné le nombre et la richesse des lots.

Noël SALZET (Lyon) entraînera les rugbymen de l'U. S. R. P.

Romans, 4 juillet. Les dirigeants de l'Union Sportive Romanaise et Péageoise sont tombés d'accord dans la soirée d'hier avec l'ex-rugbyman Noël Salzet, ancien entraîneur du Lyon Olympique qui, originaire des Pyrénées-Orientales, fut champion de France à deux reprises avec le L.O.U.

D'autre part, Lucien Toulouzet a manifesté le désir de revenir à l'U.S.R.P., club qui l'a formé et on suppose que le L.O.U. permettra à ce joueur de retrouver son club d'origine.

L. B.

Amélioration très nette chez Privat

St-Nazaire, 4 juillet. — Le maillot jaune et la victoire de Darrigade auront ramené l'optimisme au sein de l'équipe de France ; mais cet optimisme est également renforcé pour la journée à venir, par l'amélioration très nette du bulletin de santé des équipiers.

Pipelin ne souffre pas trop des nombreuses écorchures qu'il a sur les jambes, suite de ses chutes des dernières étapes.

Privat, pour qui l'on craignait hier l'abandon, souffre beaucoup moins de son orteil envenimé au pied droit ; la plaie est complètement désenflée aujourd'hui. Le petit abcès qui s'était formé a percé. Privat soulagé a pu pédaler presque normalement aujourd'hui et il sera prêt certainement dès demain, à répondre aux appels de Marcel Bidot et de Darrigade pour la défense du maillot jaune.

Quant à Stablinski, la furonculose dont il était atteint est en nette régression.

Pour Louison Bobet, qui s'est plaint aujourd'hui d'avoir les jambes lourdes au cours des 80 premiers kilomètres (il tirait un trop grand développement hier contre la montre) une amélioration a également été enregistrée pour le nouvel abcès qui s'était formé au soir de l'étape de Caen.

Le programme général avec l'horaire des parties

SAMEDI

A 9 h. 30 : Début des poules. Les deux premières parties devant se terminer le matin.

A 11 h. : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts au Parc Jouvet.

A 12 h. : Apéritif d'honneur offert par la Maison Pec aux délégués et aux membres du Bureau National.

A 14 h. : Barrages.

A 15 h. 30 : Parties de cadrage.

A 17 h. : Huitième de finale de la première catégorie ; seizièmes de finale de la deuxième catégorie ; huitième de finale des juniors.

A 18 h. : A l'Hôtel de Ville, réception des délégués et des membres du Comité National par la Municipalité de Valence.

A 19 h. : Arrêt des parties.

A 21 h. : Dîner officiel offert par le Comité organisateur au Restaurant Pic.

DIMANCHE

A 8 h. : Achèvement des parties non terminées la veille.

A 9 h. : Huitième de finale de la deuxième catégorie.

A 9 h. 30 : Quarts de finale de la première catégorie et des juniors.

A 10 h. 30 : Quarts de finale de la deuxième catégorie.

A 12 h. : Apéritif d'honneur.

A 14 h. 30 : Demi-finales toutes catégories.

A 16 h. 30 : Finale toutes catégories.

Le palmarès du championnat de France

1946. — Sexes, Biancotto, Merle (Boule du Phare Marseille).
1947. — Cutajar, Filhol, Vaccaro (Les Bon Quia Marseille).
1948. — Vienvenutti, Biancotto, Magnani (Boule du Phare Marseille).
1949. — Guglieimi, Luciardi, Raynaud (Boule de Besagne Toulon).
1950. — Cappewe, Gaillard, Tassoutie (Les Embrouilleurs Marseille).
1951. — Baldi, Garzino, Lehideux (Boule Argentée, Toulon).
1952. — Daumas, Marcius, Tichit (Boule Carrée St-Lazare Avignon).
1953. — Guilloux, Foulet, Rotoco (Boule Aixoise, Aix-en-Provence).
1954. — Raoul, Rigaud, Villevieille (Boule Aixoise, Aix-en-Provence).
1955. — Raoul, Rigaud, Villevieille (Boule Aixoise, Aix-en-Provence).
1956. — 1ère catégorie : Saura, Manoukian, Aldinian (Coq Oldo). 2e catégorie : Delmas, Villanova, Volto (Al. B. Messageries B.E.O.). Juniors : H. Agifolis, Bérenger (Les Zanzan Marseille).
1957 : 1ère catégorie : Magnani, Bezza, Amiel (Les Zanzan Marseille). 2e catégorie : Capelli, Martins, Fiore (P.V. Aix-en-Provence). Juniors : Ferullo, Torrès, Torrès (Les Pupuyes Marseille).

Les arbitres des championnats

M. Pezin (Avignon), arbitre national.
M. Lucan (Valence), arbitre national.
MM. Ponton, Jouillé, Schott, Guillaume, du Comité Drôme-Ardèche.

BOULISTES ET PETANQUEURS DE DROME ET ARDECHE ! VOICI POUR VOUS...

AUJOURD'HUI

Valence. — Boule de la Source : Doublettes. Inscrip. 400 frs et tirage au sort à 14 h. au clos Baroul.

Crest. — Pétanque, en nocturne, 20.000 frs de prix plus les mises. Inscrip. 750 frs par triplette au Café Déchelle. Tirage à 21 h. 30 au stade bouliste.

DEMAIN

Marsanne. — Challenge Albin-Davin. 32 quadrettes. Tirage au sort à 13 h. 30. Inscription à M. Villeneuve dépositaire du D.L. (tél. 9) Concours complémentaire.

St-Jean-en-Royans — Amicale-Boule du Royans : 64 quadrettes. Inscrip. 2.000 frs au Café Scolary (tél. 40). Prix : 1.200, 2.400, 4.800, 8.000, 15.000, 28.000. Tirage au sort samedi à 18 h. Début des parties dimanche à 8 h. Concours complémentaire de 32 quadrettes. Inscrip. 1.100. Prix : 800, 1.500, 2.500, 5.000, 8.200.

Romans — Pétanque de la Presle : 32 triplettes. Prix : 700, 1.300, 2.000, 3.0000, 5.00), championnat cumulé : 12.000. Inscrip. 760 frs au café Algoud, côte des Chapeliers à Romans. Tirage au sort à 14 h. Concours de doublettes à 8 h.

Ruoms. — Amicale Boule Ruomsoise : 32 quadrettes. Inscrip. 1.000 frs. Prix : 1.000, 1.500, 2.000, 3.500, 5.000. Tirage au sort à 14 h. au Café Arnaud (tél. 7). Concours complémentaire.

Villeneuve-de-Berg — Amicale-Boule : 32 quadrettes. Prix : 1.200, 2.000, 3.000, 4.000, 5.000, 15.200. Tirage au sort à 14 h. Inscrip. 1.000 frs. Concours complémentaire.

Le Teil. — Boule Cheminote : 64 quadrettes. Inscrip. 2.500 frs à Mme Deleuil (tél. 71 et 217) C.C.P. 1910/00 Lyon et au Café du Globe (tél. 120). Prix : 2.200, 3.000, 7.000, 9.820, 13.000, 22.760. Concours complémentaire. Inscrip. 1.000 frs. Prix : 1.000, 1.300, 5.800, 4.550, 4.450.

Montélimar. — Pétanqueurs de la Gare : 32 triplettes, 10.000 frs de prix plus les mises. Inscrip. 780 frs au Bar de la Gare (tél. 320). Tirage au sort à 14 h. 30. Concours complémentaire.

Davezieux. — La Fraternelle : 64 quadrettes. Tirage au sort à 8 h. 30. Championnat : 40.000 frs. Inscrip. 1.100 frs au Café Villebeu. A 14 h. concours complémentaire.

Dieulefit. — A.S. Bouliste : 32 quadrettes. Inscrip. 1.100 frs au tél. 11. Tirage au sort à 14 h. au clos municipal. Prix : 1.000, 1.500, 2.000, 5.000, 10.000.

LE 14 JUILLET 64 TRIPLETTES A VALS (180.000 fr. de prix)

La société de pétanque Valsaise organise à l'occasion du 14 juillet, son grand concours annuel de pétanque.

Cette compétition est dotée de 180.000 fr. de prix et limitée à 64 triplettes. Les inscriptions à raison de 1030 fr. par équipe sont reçues dès à présent par M. René Fraysse, rue Jean Jaurès, accompagnées de leur montant. Clôture des engagements le dimanche 13 juillet à 20 h.

Les parties débuteront à 14 h. 30.

CE SOIR A 21 h. 30 A CREST
Grande nocturne de pétanque

L'Amicale Pétanque Crestoise organise un concours de triplettes doté de 20.000 fr. de prix plus les primes. Ce concours placé dans le cadre des festivités 1958 débutera à 21 h. 30. Tirage au Stade bouliste. Inscriptions 750 fr. par équipes.

BASKET

Le basketteur romanais Vilcot au La Voulte Sportif

Romans, 4 juillet. — Nous apprenons que le jeune basketteur Joanny Vilcot, de la Maison des Jeunes de Romans, champion Drôme-Ardèche « Honneur » 1957-58 avec cette équipe a signé une demande de mutation en faveur du La Voulte-Sportif. Lourde perte pour le basket-ball Romanais. Les Voultains par contre posséderont en Vilcot, un basketteur d'avenir, âgé de 19 ans seulement.

AUTOMOBILISTES,
faites preuve de civisme !

Demain, sur le Rhône
à Bourg-lès-Valence
(bassin de l'Hôpital)

Championnats de joutes du District Sud

avec la participation des chevaliers du tabagnon de Tournon, La Roche-de-Glun, La Voulte, Valence, L'Isle-sur-Sorgue et Bourg-lès-Valence

Début des passes à 15 h.

LUNDI
CHALLENGE
DE LA C.C.A.
organisé par l'Espérance Nautique de Bourg-lès-Valence

DIMANCHE A PRIVAS Grand Prix cycliste des commerçants et industriels

Cette compétition ouverte aux 3me et 4me catégories des départements de l'Ardèche et limitrophes est assurée du maintenant d'une compétition importante. Déjà près d'une trentaine de concurrents ont fait parvenir leurs engagements pour cette course, qui, dotée de 38.000 frs de prix auxquels s'ajouteront de nombreuses primes, permettra d'assister sur un parcours varié et accidenté, à des empoignades sérieuses.

PREMIERE LISTE DES ENGAGES

Bourgeat Pierre, Tribon Michel, Mamard André, Gulzen Robert, Miler Henri, Ferrando, Duchamp Henri (V.C.P.) ; Boissy Pierre, Del Sarto, Pouchet Guy, Cleppel Girard, Blachier René, Acoutet René, Ribet Alain, Coste Roland, Planel Roland, Brochini Michel, Juge Charles (V.C. Valence) ; Vitale Angelo, Gygax Jean, Volirro Jean, Aubert Claude, Raspail Elie, Jeysson Alain, Mauriello, Imbert Noël, Rocher Jacques (Crest).

GRAND PRIX CYCLISTE DE SAINT-VALLIER

LUNDI 28 JUILLET

Le 35me Grand Prix cycliste de St-Vallier est fixé au lundi 28 juillet organisé par la section de St-Vallier et du Vélo - Club Hambertois et du Comité Dauphiné - Savoie.

Il bénéficiera du concours de la Commission des fêtes et de l'U.C.I. de St-Vallier.

Epreuve interrégionale ouverte aux amateurs et indépendants toutes catégories.

Parcours 130 km. et 130.000 francs de prix. Dossards de 10 h. à 13 h. café Astier. Départ 14 h.

Renseignements et engagements : 50 francs, à Auguste Besson, café de Lyon, à St-Vallier (Drôme).

COUREURS ENGAGEZ-VOUS

Dimanche 13 juillet, à Châteauneuf-d'Isère : course de cadets. Nombreux prix en nature. Dossards h. Départ à 10 h., café des Sports à Châteauneuf-d'Isère.

Parcours : Châteauneuf, Beaumont-Monteux, Châteauneuf. Circuit de la Vanelle à parcourir deux fois, Beaumont-Monteux et Châteauneuf-d'Isère, soit 40 km.

Dimanche 13 juillet, à Châteauneuf-d'Isère, R. L. A. et 1, 3e et 4e catégories. 12 prix : 6.000, 4.000, 2.500, 2.000, 1.800, 1.500, 1.200, 1.000, 800, 700, 500 fr. Dossards 13 h. 30. Départ 15 h. Café des Sports à Châteauneuf.

Parcours : Châteauneuf, Beaumont-Monteux, puis 6 fois le circuit de la Vanelle et Beaumont-Monteux, Châteauneuf, soit 95 km.

Lundi 14 juillet, à Chabeuil : R. L. A. et 1. 3e et 4e catégories. Prix : 7.000, 5.000, 4.000, 3.000, 2.000, 1.800, 1.500, 1.300, 1.000, 800, 700. Dossards 13 h. 30. Départ 15 h., Café des Négociants à Chabeuil.

Parcours : Chabeuil, Combovin, Châteaudouble, Peyrus, Chabeuil, Barcelone, Montvendre, Chabeuil à parcourir 3 fois, soit 100 km.

Pour ces trois épreuves organisées par l'U. C. Valentinoise, engagements (50 fr.) reçus par M. Louvie Marcel, 8, rue Servan, à Valence (Drôme).

Bollène, 6 juillet. — 115 km sur le Circuit des Grès, 75.000 fr. de Prix dont 15.000 au premier. Ouvert aux amateurs et indépendants toutes catégories. Engagements, Café de France, tél. 93.

Demain au Teil GRAND PRIX HENRI GELIX

Pour permettre aux jeunes adeptes de la petite reine de faire la mesure de leurs possibilités et aussi pour les encourager dans le sport cycliste, Henri Gélix, un des principaux maîtres du cyclisme ardéchois a prévu à leur intention une course qui se disputera au Teil, demain.

Faisant suite à celle déjà organisée à Montélimar, celle-ci, dont le départ a été prévu à 14 h., de la place des Sablons, empruntera la Nationale 540 jusqu'au canal, que les concurrents remonteront par la rive gauche jusqu'à Ancone, où ils prendront la rive droite, en direction de la Nationale 540, qu'ils adopteront à nouveau pour attaquer, après la traversée du Teil, la montée des Combes.

Seul obstacle sérieux, cette côte conduira les coureurs vers les Crottes, le pont de Viviers, puis, après Lafarge, ils rouleront vers l'arrivée, qui sera jugée devant le bureau de M. Gélix, place des Sablons.

Cette tournée de 40 km. environ favorisera-t-elle un jeune du coin, ou bien le vainqueur sera-t-il le représentant d'un club régional ?

Nous le saurons demain à l'issue d'une lutte qui sera certainement attrayante.

Les engagements sont reçus au siège du C.V.T., tél. 57, Le Teil.

Aux essais de Reims la voiture de Trintignant prend feu, mais le pilote sort indemne de l'accident

Reims, 4 juillet. — Au cours de la dernière journée d'essais en vue du Grand Prix de France, Maurice Trintignant a été victime d'un accident. En effet, sa voiture a pris feu, mais fort heureusement le pilote est sorti indemne de l'accident.

La voiture a subi d'importants dégâts matériels et Maurice Trintignant, qui tient à courir l'épreuve, ne sait pas encore si M. Walker lui confiera un autre véhicule ou s'il restera sur la touche.

« Tout est bien qui finit bien, assurait-il dans un demi-sourire ; mais, Dieu, que j'ai eu chaud ! »

LE TIRAGE AU SORT

Première catégorie

Poule 1 : 1. Gilloux (B. du Rhône), 2. Roux (Drôme-Ardèche), 3. Ramel (Hérault), 4. Cerisson (Alpes-Maritimes).

Poule 2 : 1. Eyssayan (B.-du-Rh.), 2. Imbert (Gard-Lozère), 3. Aranna (Ile de Fr.), 4. Micheletto (Tarn-et-Garonne).

Poule 3 : 1. Safiotti (B.d.-Rh.), 2. Moulin (Centre), 3. Guerrier (Hérault), 4. Raynaud (Var).

Poule 4 : 1. Sorabella (Alger), 2. Veillon (Aude), 3. Bastien (H.-Garonne), 4. Néant.

Poule 5 : Magnant (B.-d.-Rh.), 2. Valin (Gard-Lozère), 3. Banchez (Gironde), 4. Vidal (P. Orient.).

Poule 6 : 1. Timereau (Aude), 2. Valette (Gironde), 3. Vedel (Hérault), 4. Roggero (Var).

Poule 7 : 1. Audinian (B.-d.-Rh.), 2. Rerhaud Dr. Ard.), 3. Arca (Lot-et-Gar.), 4. Boudon (Vaucl.).

Poule 8 : 1. Tassonne (B.-d.-Rh.), 2. Taury (Centre), 3. Diaz (Pyr.-Orient.), 4. Cluchier (Vaucl.).

Poule 9 : 1. Chierici (Aude), 2. Lafon (Gironde), 3. Vidal (H.-Garonne), 4. Boni (Alp. Marit.).

Bonomy (B.-du-Rhône), 3. Greutier (Hérault), 4. Néant.

Poule 14 : 1. Spano (B.-du-Rh.), 2. Caldesaingne (Dr.-Ard.), 3. X... (Gers), 4. Senescier (Tarn-et-Gar.)

Poule 15 : 1. Brau (Aude), 2. Broudin (Finistère), 3. Mola (Hte-Garonne), 4. Barrère (Pyr.-Orient.)

Poule 16 : 1. Bazin (Aube), 2. Vouffier (Doubs), 3. Lesgourgues (Gironde), 4. Volis (Pyr.-Orient.).

Poule 17 : 1. Bennamou (Oran) 2. Muratori (B.-du-Rhône), 3. Peres (Hérault), 4. Bourgogne (Var).

Poule 18 : 1. Valles (Aude), 2. Coudène (Dr.-Ardèche), 3. Marron (Hérault), 4. Davin (Loire).

Poule 19 : 1. Argelès (Aveyron), 2. Petit (Centre), 3. Faivre (Landes, 4. Sando (Tarn).

Poule 20 : 1. Ménaila (Alger), 2. Guermeur (Finistère), 3. Juillet (Ile-de-France), 4. Néant.

Poule 21 : 1. Artée (Oran), 2. Faury (Centre), 3. Jaumes (Htes-Pyrénées), 4. Rousseel (Lot-et-Gar.)

Poule 22 : 1. Voldini (B.-du-Rh.), 2. Sauron (Centre), 3. Tarrès (Gironde), 4. Truaret (Tarn-et-Gar.).

Deuxième catégorie

Poule 1 : 1. Maldachino (Constantine), 2. Simon (Bouches-du-Rhône), 3. Dousse (Hérault), 4. Adell (Pyr.-Orientales).

Poule 2 : 1. Puig-Aubert (Aude), 2. Stablet (Gard-Lozère), 3. Riberty (Hautes-Alpes), 4. Dazirou (Nord).

Poule 3 : 1. Benito (Aude), 2. Catineau (Ch.-Maritime), 3. Tilnes (Gironde), 4. Pauque (Maine-et-Loire).

Poule 4 : 1. Calecco (Alpes-Maritimes), 2. Ajas (Centre), 3. Muzzrelli (Haute-Savoie), 4. Coste (Pyr.-Orientales).

Poule 5 : 1. Dalmasso (Alpes-Maritimes), 2. Quidort (Bouches-du-Rhône), 3. Defontaine (Ile-de-France), 4. Zanatta (Lot).

Poule 6 : 1. Malafosse (Aude), 2. Merle (Drôme-Ardèche), 3. Pagès (Hérault), 4. Dolques (Savoie).

Poule 7 : 1. Gayraud (Aude), 2. Novoyan (Bouches-du-Rhône), 3. Putol (Haute-Garonne), 4. Gaubil (Tarn-et-Garonne).

Poule 8 : 1. Bernard (Basses-Alpes), 2. Bouvier (Drôme-Ardèche), 3. Destarou (Haute-Garonne), 4. Devèze (Vaucluse).

Poule 9 : 1. Riera (Alger), 2. Soulage (Gard-Lozère), 3. Manifaci (Hérault), 4. X... (Moselle).

Poule 10. — 1. Rey (Aveyron), 2. Darold (Côte-d'Or), 3. Sabourin (Ile-de-France), 4. Glézean (Vaucluse).

Poule 11 : 1. Berger (B.-Alpes), 2. Roustan (B.-du-Rhône), 3. Fournier (Gironde), 4. Jougla (Var).

Poule 12 : 1. Bruel (Aveyron), 2. Cadelli (B.-du-Rhône), 3. Magnin (Isère), 4. néant.

Poule 13 : 1. Richard (Aude), 2.

Juniors

Poule 1. — 1. Cabirol (Aude) ; 2. Berger (Bouches-du-Rhône) ; 3. Wesoly (Hérault) ; 4. Sague (Pyr.-Orientales).

Poule 2. — 1. Figueroa (Oran) ; 2. Pardo (B.-du-Rhône) ; 3. Besson (Hte-Savoie) ; 4. Bouchavon (Vaucluse).

Poule 3. — 1. Ortino (Aude) ; 2. Banc (Drôme-Ardèche) ; 3. Hermitte (Htes-Alpes) 4. Barbeoch (Var).

Poule 4. — 1. Salméron (Aveyron) ; 2. Cudelo (Drôme-Ardèche) ; 3. Coffignal (Hte-Garonne) ; 4. Caudy (Isère).

Poule 5. — 1. Ferrer (Alger) ; 2. Moreau (Doubs) ; 3. Parayra (Hérault) ; 4. Massari (Ile-de-France).

Poule 6. — 1. Semper (Aude) ; 2. Mellak (B.-du-Rhône) ; 3. Sanfilippo (Lozère) ; 4. Rigaud (Tarn).

Poule 7. — Bhac (Aude) ; 2. Cavalero (B.-Alpes) ; 3. Monteil (Gironde) ; 4. Pin (Savoie).

Poule 8. — 1. Durand (Aveyron) ; 2. Sooner (Centre) ; 3. Azema (Hte-Garonne) ; 4. Calais (Lot-et-Garonne).

Poule 9. — 1. Rochas (Alger) ; 2. Mikeet (Côte-d'Or) ; 3. Lataste (Gironde) ; 4. Bauer (Tarn-et-Garonne).

Poule 10. — 1. Deville (Aude) ; 2. Dvare (Finistère) ; 3. Sfocker (Htes-Pyrénées) ; 4. Boyadjian (Loire).

Pour les rencontres de chaque catégorie :

Au premier tour : équipe 1 contre équipe 3 ; équipe 2 contre équipe 4.

Au deuxième tour : vainqueurs contre vainqueurs ; perdants contre perdants.

Aux barrages : vainqueurs des perdants contre perdants des vainqueurs.

A. Cooper bat N. Fraser en finale des simples messieurs de Wimbledon

Londres, 4 juillet. — La finale des championnats internationaux de tennis de Wimbledon opposant les Australiens Cooper et Fraser, s'est déroulée cet après-midi sur le court central.

Le match commence sur le service de Fraser qui, paraissant plus à l'aise que son adversaire mène rapidement par 3-1 puis 4-1. Les longs échanges sont rares et malgré la résistance de Cooper au cours des deux derniers jeux, Fraser remporte le premier set par 6-3.

Dans le second set, Cooper se reprend mais la partie reste marquée par la brièveté des échanges. Chaque joueur gagne son service, mais Cooper se détache à 5-3 et remporte encore son service au 9me jeu, enlevant ainsi par 6-3 ce set qui n'a duré que 21 minutes.

Les deux joueurs sont donc à égalité — un set partout — lorsque commence le troisième set — malgré les efforts de Fraser, Cooper, grâce à la puissance de son service et à la précision de ses volées mène rapidement par 3-1. Frazer commet des erreurs sur son revers.

Au jeu suivant, il parvient à reprendre plusieurs balles extrêmement difficiles et à placer des smashes victorieux mais, commettant à nouveau deux erreurs et une double faute, il ne peut empêcher Cooper de mener par 4-3 et de remporter le set par 6-4.

Au quatrième set, Fraser gagne le premier jeu sur son service mais Cooper, toujours grâce à son excellent jeu de volée égalise successivement à 1-1 puis 2-2. Fraser résiste mieux à son adversaire au cours de ce set et les échanges sont plus prolongés.

Sur son service, Fraser mène par 5-4 et chaque joueur prend ensuite son service. A 9-9 Cooper a une balle de jeu, mais son compatriote sauve la situation grâce à des « aces ».

C'est au 23me jeu que se situe le tournant du match. En effet, Fraser perd son service et au jeu suivant, Cooper mène rapidement par 40-0. Fraser ne s'avoue pas pour autant battu et il réussit à sauver deux balles de match. Sur une double faute, Cooper perd une balle de match puis une seconde en manquant un smash, mais il se rachète en enlevant les deux points suivants sur un smash et une volée.

Ce quatrième et dernier set a duré 45 minutes et le match 2 h. 06.

Finalement Ashley Cooper bat Neale Fraser, 3-6, 6-3, 6-4 et 13-11.

Autres résultats :

Double dames. — Demi-finales : Miles M.-E. Bueno (Brésil) et A. Gibson (E.U.) battent Mme K. Hawton et T.-D. Long (Aust.), par 6-3 et 6-2 ; Mrs W. Dupont-Miss M. Varner (E.U.) battent Misses Ramirez-Reyes (Mex.), par 6-2, 6-3.

Double messieurs. — Demi-finale : S. Davidson-Ulf Schmidt (Suède) battent Nicola Pietrangeli-Orlando Sirola (Italie), par 6-8, 3-6, 6-3, 7-5.

Ashley Cooper - Neale Fraser (Australie) battent Barry Mackay (E.-U.) - Mervyn Rose (Austr.) : 3-6, 8-6, 7-5, 7-5.

Double mixte (demi-finale) : Miss Gibson - Kurt Nielsen (E.U.-Dan.) battent Miss Bloomer - Knight (G. B.) par 7-5, 6-3.

LE TOURNOI DU VALENCE-TENNIS A DÉBUTÉ SANS SURPRISE

Le nouveau revêtement des courts du Parc Jouvet ont été mis à l'épreuve avec succès. Il pleuvait avec abondance au début de l'après-midi du vendredi alors que les premières parties du tournoi du Valence-Tennis devaient réunir les concurrents du premier tableau. Mais à la faveur d'une accalmie, tout le monde put prendre possession des jeux grâce au parfait état des terrains.

Dans de telles conditions, le tournoi du Valence-Tennis qui se poursuivra aujourd'hui et demain avant de reprendre la semaine prochaine sur quatre jours pour l'entrée des classés, se déroula suivant les prévisions.

Aucune surprise ne fut enregistrée. Les premiers résultats étant dans la logique.

Non classés : Oddou (Valence) g. Pouzon (Romans) 6-3, 4-2 ; Grand (Tournon) g. Rondot (Romans) 6-1, 6-3 ; Chapelle (Valence) g. Ilybord (Romans) 6-1, 6-0 ; Marie (Valence) g. Bourguignon (Romans) 0-6, 6-2, 6-3 ; Trible (Romans) g. Revol (Valence) 6-0, 6-1.

Juniors : Rimaud (Valence) g. Jourdan (Tournon) 4-6, 6-2, 6-4.

LES CONVOCATIONS D'AUJOURD'HUI ET DU DIMANCHE

Aujourd'hui : 8 h., Chabert, J.-C. Lecomte, Mulmenayde, Grimaud, Collet, Revol, Finon, Bouillon.

9 h. : Barrière, Paret, Gaillard, Rochette, Robin, J. Roux, Duby, Sibert.

10 h. : Tézier, Boukabza, Martin, Lée Zemontant B.N., A. Marie, Chapelle, Falavel.

11 h. : Sibert, Latune.

14 h. : Pinet, Rousselet, Montant H., Berger, Grégoire, Blain, Chabert E., Pourtier.

15 h. : Moline, Servient, Bruckner, Delage, Léonard, Camus.

16 h. : Falavel, Comte, Demontes, Ledru, Reboul, Albaric, P. Marie.

17 h. : Mme Bruckner, Mlle Saint André, Mme Moline, Mme Grégoire.

Demain. — 10 h. : Mme Blanc, Mlle Marnasson, Mlle M. Revouy, Mlle Vinay, Mlle C. Revouy.

"LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ" AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PÉTANQUE

La rédaction par :

Marcel BARES
Pierre MAILLANE
Maurice RAYMOND

et la Photographie par :

André DEVAL
Jacques SEREZO

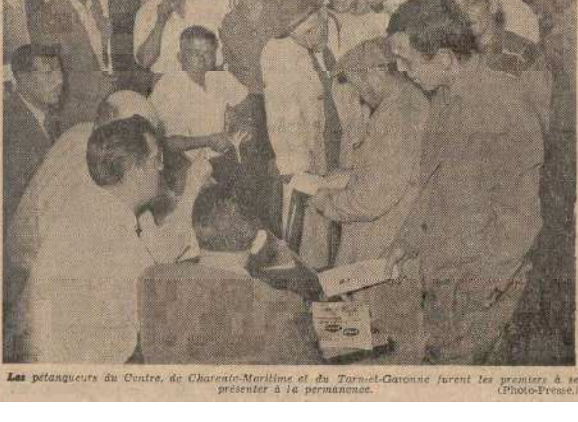

Les pétanqueurs du Centre, de Charente-Maritime et du Tarn-et-Garonne furent les premiers à se présenter à la permanence. (Photo-Presse.)

Les meilleurs pétanqueurs de France disputeront leur championnat national

les 5 et 6 juillet à Valence

Valence est, dans la moyenne vallée du Rhône, la porte ouverte sur le Midi. Cela explique l'engouement de ses sportifs pour les boules. Et si le jeu lyonnais a ses adeptes, les pétanqueurs y jouissent aussi d'une grande popularité.

C'est une des raisons pour laquelle il revenait à l'actif Comité Drôme-Ardèche d'organiser les championnats de France qui sont la plus grande fête bouliste que l'on puisse concevoir.

Ce sont, en effet, quelque cinq cents boulistes, venus de tous les coins de France et d'Afrique du Nord qui rallieront Valence. Cinq cents boulistes qui ont, bien entendu, leur suite à eux : famille et supporters. Bien entendu, le problème du logement a causé bien des soucis aux organisateurs. On a néanmoins résolu le problème en retenant des chambres aux alentours "presque" la banlieue. Il faut dire aussi que les hôteliers et restaurateurs se sont montrés raisonnables...

L'aménagement des jeux a posé bien des problèmes, mais l'appui de la municipalité a permis de les résoudre le mieux du monde.

Aussi, peut-on dire qu'à une dizaine de jours des championnats de France, tout est paré pour en assurer le succès. De cela nous en étions certains, car M. Emile Amiel et ses amis sont passés maîtres dans l'art d'organiser.

159 équipes

Les équipes dans les différentes catégories seront 159 au total, se décomposant ainsi :
35 en première catégorie,
84 en deuxième catégorie,
40 en juniors.

Première catégorie

Bouches-du-Rhône : six équipes.

Aude, Gironde, Hérault : trois équipes.

Alpes-Maritimes, Centre, Drôme - Ardèche, Gard - Lozère, Haute-Garonne, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse : deux équipes.

Alger, Ile-de-France, Lot-et-Garonne, Tarn et Garonne : une équipe.

Deuxième catégorie

Bouches-du-Rhône : neuf équipes.

Aude : sept équipes.

Hérault : cinq équipes.

Centre, Gironde, Pyrénées-Orientales : quatre équipes.

Aveyron, Drôme-Ardèche, Hte-Garonne, Ile-de-France, Tarn et Garonne : trois équipes.

Algen, Alpes - Maritimes, Basses - Alpes, Finistère, Gard Lozère, Oran, Var, Vaucluse : deux equipes.

Basses - Pyrénées, Constantine, Doubs, Gers, Hautes - Alpes, Hautes - Pyrénées, Haute Savoie, Isère, Lot-et-Garonne, Loire, Landes, Tarn, Côte d'Or, Nord, Savoie, Maine-et-Loire, Aube, Moselle, Charente-Maritime : une équipe.

Juniors

Aude : cinq équipes.

Bouches-du-Rhône : trois équipes.

Alger, Aveyron, Drôme-Ardèche, Gironde, Haute-Garonne Hérault : deux équipes.

Basses-Alpes, Centre, Doubs, Finistère, Gard-Lozère, Hautes-Alpes, Hautes-Pyrénées, Haute-Savoie, Isère, Ile-de-France, Lot-et-Garonne, Loire, Oran, Pyrénées-Orientales, Tarn - et - Garonne, Tarn, Var, Vaucluse, Côte d'Or, Savoie : une equipe

En haut : *M. Maurice VIERNE, trésorier, et au-dessous : TANELLIAN, tous deux de la Fédération Drôme - Ardèche.* (M. F.).

Les champions de France de moto-ball

Camaret demain à Valréas

VALREAS. — Nous voici à la veille de cette grande rencontre qui suscite de très nombreux commentaires dans tous les milieux sportifs locaux et régionaux.

C'est en effet demain à 16 h. au stade de la Route de Taulignan que Camaret, l'actuel détenteur du campionnat et de la coupe de France, viendra donner la réplique à la formation valréassienne et après le magnifique résultat obtenu au

Demain samedi et dimanche

VALENCE sera la capitale de la pétanque

où se dérouleront les Championnats de France

sous le patronage du "Pastis PEC"

Les championnats de France de pétanque vont prochainement intéresser nos concitoyens. Pourrait leur

M. Noël Lacua, président de la Commission des Arbitres. (Photos M.-F.)

ouverture officielle, si l'on peut dire, sera lieu dès la fin d'après-midi d'aujourd'hui, où joueurs et délégués de tous les comités de France arriveront dans la cité valentinoise.

Et dès le soirée, au Champ de Mars, la Fédération Drôme - Ardèche de pétanque et le Valence-Sportif organiseront, en prologue des championnats, un grand gala de catch.

Valence sera, pendant deux jours, la capitale des pétanqueurs et l'on ne manquera pas de constater la vitalité toujours croissante de la "petite boule" sur le plan national.

Il n'est pas sûr que les finales nationales se dérouleront à Valence. Elles rassembleront 48 équipes. Cette année, EDS triplettes se disputeront les titres en première catégorie, deuxième catégorie et en pointe.

Sur le plan Drôme - Ardèche, seul triplettes défendront les couleurs du district qui, pour la dernière fois, verra les deux départements jumeaux occupés.

Souhaitons à leurs représentants de faire aussi bien que ceux de l'année dernière : César, Germain, Gaget, Delhomme, Bernard, Schot, Maisonneuve, Jullien Baptiste, qui parvinrent à la phase finale des championnats de France, permettant à leur comité de prendre la deuxième place sur le plan national, immédiatement après celui des Bouches-du-Rhône.

Ainsi tout est paré pour le succès de ces championnats, et soit dans que le soleil sera présent au rendez-vous donné par M. Emile Amel et ses amis.

M. Jean Buste, secrétaire général

Le programme

AUJOURD'HUI VENDREDI

17 h. : Réception des joueurs et délégués des Comités, à la permanence : Hôtel du Siècle, rue Pasteur.
21 h. : Tirage au sort, au Foyer du Théâtre.
21 h. : Champ-de-Mars - Gala de catch.

DEMAIN SAMEDI

9 h. 30 : Début des parties en poules.
Deux parties devront se terminer le matin.
11 h. : Dépôt d'une gerbe au monument du Parc Jouvet.
12 h. : Apéritif d'honneur, offert aux délégués et aux membres du bureau national.
14 h. : Parties de barrage.
15 h. 30 : Parties de cadrage.
17 h. : Huitièmes de finale (1re catégorie et juniors).
Seizièmes de finale de 2ème catégorie.
18 h. : Apéritif d'honneur, offert aux délégués et aux membres du Comité national, par la municipalité de Valence.
19 h. : Arrêt des parties.
21 h. : Dîner officiel, offert par le Comité organisateur, au restaurant PIC.

DIMANCHE

8 h. : Achèvement des parties non terminées la veille, à 19 heures.
9 h. : Huitièmes de finale (2ème catégorie).
9 h. 30 : Quarts de finale de 1re catégorie et des juniors.
10 h. 30 : Quarts de finale de 2ème catégorie.
12 h. : Apéritif d'honneur.
14 h. 30 : Demi-finales, toutes catégories.
16 h. 30 : Finale, toutes catégories.

BENSON, SIGNORET et Robert PAUL (Marseille-Castellane) enlèvent le Grand

L'U. C. S. A. St-Auban sera représenté à Valence

Chaque année les Bas-Alpins font un gros effort pour qu'une équipe, ou plusieurs, aille représenter notre département dans le concert des grandes compétitions boulistes, sur le plan national.

Cette année, si nos seniors de Saint-Auban n'ont pu se qualifier, par contre, dans l'inépuisable pépinière de jeunes que compte notre cité, notre ami Favier, toujours à la pointe du combat, et toujours sur la brèche pour découvrir de nouveaux talents, a trouvé une équipe de juniors fort sympathique et très douée pour ce sport.

Lors des éliminatoires départementales qui avaient lieu à Digne, le 1er juin, Saint-Auban présentait six équipes de jeunes, dont trois arrivaient au stade de la demi-finale avec une équipe de nos voisins de Manosque.

En finale, nos petits Bermond, Bonnet et Cavallero devaient se retrouver contre cette équipe de Manosque qu'ils battaient par 13 à 7, après une farouche résistance.

Demain ils partiront donc pour Valence, accompagnés de leur mentor Favier, qui les couve comme une mère poule, attentif à leurs moindres désirs. Habillés de pied en cap, d'une manière uniforme, ils ont vraiment fière allure et doivent faire honneur aux couleurs de Saint-Auban, cette petite cité où le sport est roi et qui fait parler d'elle dans tous les domaines.

Voici les détails de la tenue de nos jeunes : casquette blanche, chemise blanche et bleue rayée, pantalon long gris bleu, sandales et soquettes blanches.

De même taille à peu près, nos jeunes, qui ne dépassent pas 15 ans d'âge, forment une belle équipe, animée du meilleur esprit sportif et nous souhaitons qu'ils remportent de nombreux lauriers.

Merci donc à Favier pour tout le mal qu'il se donne et qu'il en soit récompensé.

P. P. ORSINI.

Bermond, Bonnet, Cavallero, jeunes représentants de Saint-Auban à Valence, aux Championnats de France de pétanque.

CONCOURS DE BOULES A DIEULEFIT

Un concours de 32 quadrettes est organisé dimanche 9 juillet, par la Boule des As, de Dieulefit.

Prix : 1re partie, 1.000 fr.

AUJOURD'HUI A VALENCE DÉBUTENT

les XIIIe championnats de France de pétanque

sous le patronage du Pastis Pec

Valence accueille, pour la deuxième année consécutive, les boulistes de tous les coins de France. Et, bien entendu, l'élite de ceux-ci. Mais si l'année dernière c'étaient les championnats de France du jeu lyonnais, aujourd'hui et demain ce sera la grande compétition nationale des pétanqueurs.

Les représentants de 39 comités disputeront les titres en première et deuxième catégories, et dans les juniors. Il va sans dire que les formations méridionales, qui "trustent" les titres depuis 1946, auront à nouveau les faveur des pronostics. Toutefois, la pétanque, qui s'est implantée dans de nouvelles régions, peut nous valoir des surprises.

Mais en dehors des luttes sportives qu'ils se livreront sur les terrains de jeu, les pétanqueurs pourront apprécier l'organisation parfaite de ces XIIImes championnats de France. En effet, le comité départemental Drôme - Ardèche a étudié dans les moindres détails le programme de ces deux journées officielles, et nous pouvons dire que la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal ne pouvait faire meilleur choix qu'en confiant à M. Emile Amiel et ses amis l'organisation de ces championnats de France.

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

9 h 30 : Début des parties en poules (deux parties devront se terminer le matin).

11 h. : Dépôt d'une gerbe au Monument du parc Jouvet.

12 h. : Apéritif d'honneur offert aux délégués et aux membres du bureau national.

14 heures : Parties de barrage.

15 heures 30 : Parties de cadrage.

17 heures : Huitièmes de finale (première catégorie et juniors) ; seizièmes de finale (deuxième catégorie).

18 heures : Apéritif d'honneur offert aux délégués et aux membres du comité national, par la municipalité de Valence.

19 heures : Arrêt des parties.

21 heures : Dîner officiel, offert par le comité organisateur, au restaurant Pic.

LES CHAMPIONS DE FRANCE DE L'ANNEE DERNIERE

1re catégorie : Magnard, Berra, Amiel "Les Zan-Zan", Marseille.

2me catégorie : Capelli, Martina, Fiore, de la P. V. Aix-en-Provence.

Juniors : Pérullo, Torres, Torres, "Les Popeyes", Marseille.

Six pétanqueurs hauts-alpins (Briançon-Gap) au jourd'hui à Valence dans le championnat

La plus haute ville d'Europe peut être fière de posséder, parmi ses clubs de petite boule, les tenants des deux titres de champions départementaux : Jeu provençal et pétanque.

C'est ainsi que l'Amicale des Pétanqueurs Briançonnais représenta le Comité départemental à Digne les 28 et 29 juin, dans les championnats de France de jeu provençal, avec Riberty, Volle et Codazzi. On sait que cette triplette ne fut éliminée qu'en quart de finale.

Mais ce qui présente un intérêt plus vif encore, c'est que ce trio aurait réalisé le « double » si Codazzi, indisponible, n'avait pas dû être remplacé par Meloni, lors des championnats départementaux de pétanque à Veynes, enlevés à nouveau par l'A. P. B.

De toutes façons, l'A.P.B. mit à son compte les deux titres de champions. L'exploit déjà signalé, valait tout de même la peine d'être évoqué à nouveau.

Aussi, peut-on faire confiance à Riberty, Volle et Méloni, tous trois joueurs avertis et aguerris pour « traverser » le plus loin possible dans une épreuve nationale qu'ils sont aussi bien capables d'enlever que n'importe quelle autre des équipes qualifiées.

-o-

Pour la dernière fois, Blanc, Hermitte et Saunier (P.D.L. Gap) joueront ensemble dans une compétition officielle de juniors. En effet, dès 1959, seul Saunier pourra utiliser sa qualité de junior, tandis que Blanc et Hermitte seront tenus de débuter en 2ème catégorie.

Cette équipe comporte une homogénéité certaine. Les 15 et 16 juin 1957, à Toulouse, elle ne fut battue qu'en demi-finale par les représentants de la Boule Popeye, de Marseille, tenants du titre pour deux jours encore. Et cela, plus par des erreurs de tactique que dans le domaine de la technique pure. Depuis, les jeunes gapençais ont compris que rien, absolument pas le moindre petit fait, ne devait être laissé à l'improvisation ou au hasard. Ils ont appris à construire et à réfléchir, peut-être pas à fond, mais assez cependant pour apporter davantage d'attention aux suites de situations heureuses, à exploiter à fond, ou malheureuses, dont il faut savoir limiter les conséquences.

Les triplettes de Drôme-Ardèche

Il sera facile de reconnaître les champions de Drôme-Ardèche dans les championnats de France.

Les deux équipes de 1re catégorie porteront un écusson bleu, et auront les numéros suivants :

Equipe 15 : Roux Edmond (43), Durand Pierre (44), Vogadoy Maurice (45).

Equipe 16 : Raynaud André (46), Viguier Paul (47), Lorocha René (48).

— Les trois équipes de 2ème catégorie porteront un écusson rouge, et auront les numéros suivants :

Equipe 37 : Bouvier André (109), Reynier (110), Marcel (111).

Equipe 38 : Caudone Georges (112), Bussolini Pierre (113), Reynaud Jean (114).

Equipe 39 : Calderaingue (115), Clot (116), Calvier (117).

— Les deux équipes juniors porteront un écusson vert, et auront les numéros suivants :

Equipe 17 : Ranc Michel (49), Clavel (50), Bouchet (51).

Equipe 18 : Cudet Michel (52), Nubois (53), Bouveyrol (54).

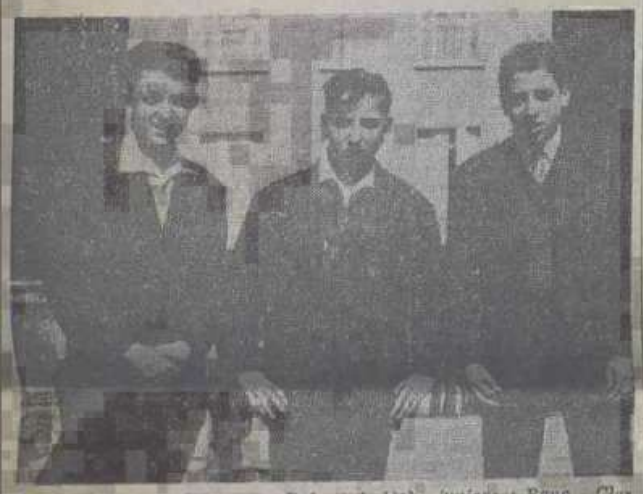

La triplette des champions Drôme-Ardèche juniors : Ranc - Clavel - Bouchet, de Romans. (M. F.)

Gloire à la pétanque

Dans le magnifique programme édité par les organisateurs des championnats de France de pétanque, intitulé « Deux jours qui ébranleront Valence », nous trouvons un excellent poème de Gaudibert ayant pour titre : « Gloire à la Pétanque ». Le voici dans son intégralité :

A tous les grands talents, une culture manque
Si tu ne connais pas ce qu'est une Pétanque...
La Pétanque, Seigneur c'est international.
C'est le Midi qui vibre au contact du métal :
De Paris à Pékin, de Rome à Pampelune,
On joue en plein soleil et même au clair de lune.
C'est le Pastis qu'on boit en disant : « A demain ».
La rancune oubliée on se serrant la main.
C'est la Provence exquise et toujours animée,
Qui lance avec le but, son haleine embaumée.
C'est le point qu'on mesure en le sachant perdu,
La ficelle élastique ou l'arbitre vendu,
Le caillou qui détruit la ruse et la science.
C'est la poisse verdâtre ou l'insolante chance,
La critique sévère ou le projet joyeux,
La boule que l'on frappe en fermant les deux yeux.
C'est aussi et surtout parler pour ne rien dire,
Le secret de pleurer, mais de pleurer de rire,
C'est, sous le ciel alpin qu'aucun azur n'égale,
Un son de tambourin dans un cri de cigale.

CHEZ LES PETANQUEURS DU BOUTON D'OR DE MONTELIMAR

Voici les résultats du dernier concours de pétanque :

1er : Julien-Plumel ; 2me : Tauleigne J.-Fretel ; 3me : Palandre A. ; Baptiste ; 4me : Palandre G. - Plagnat.

Classement général : 1. Palandre ; 24 points ; 2. Julien, 19 points ; 3. César, 18 points ; 4. Tauleigne R., 11 points ; 5.

Images de la rencontre Cavaillon-Bollène

A Valence, le soleil a brillé sur les 13es championnats de France de pétanque

dont la première journée a été généralement favorable aux meilleurs

Valence, 5 juillet. — A l'actif du comité Drôme-Ardèche, organisateur de ces 13ème championnats de France de pétanque, il convient de passer un record que l'on ne battra pas de si tôt.

Alors que, d'ordinaire, le tirage au sort, fort simple, obligeait les délégués à se mettre au lit après minuit seulement, l'opération de vendredi soir, au foyer du théâtre municipal, exigea 65 minutes seulement. Et il s'agissait d'inaugurer la nouvelle formule des poules de quatre. A 21 h 15, le président Amiel ouvrait la séance d'un mot de préambule, suivi aussitôt de la formalité. A 22 h 20, les 41 poules étaient constituées dans les trois catégories.

La formule a-t-elle plu ? Nous n'avons pas entendu, malgré nos sollicitations, une seule récrimination. Au contraire, tous les participants exprimèrent la note juste : « C'est très bien ainsi et tout a fait régulier. On y est à l'abri d'une surprise ».

En veut-on une preuve ? Prenons le cas, en deuxième catégorie, des champions de France 1957. Les Isérois de Magnin liquidèrent expédit dès la première phase, tandis que le barrage permit au dernier nommé de conserver sa qualification pour le déroulement ultérieur du championnat. D'autres cas pourraient être cités de formations « catalogées » dûment inscrites à l'armorial de la petite boule et qui ne durent leur salut qu'au barrage placé après les deux premières phases.

La raison sportive ayant ainsi reçu pleinement satisfaction, l'organisation, si l'on excepte quelques légères imperfections de préparation — il est difficile de tout prévoir lors d'une innovation — fonctionna comme une machine bien huilée.

Peut-on constater qu'elle fut prendre place parmi les organisations les plus appréciées, dans le chatoiement des couleurs vives émanant de la tenue uniforme de tous les concurrents ?

Tenue vestimentaire, tenue des joueurs, les deux allèrent en synchronisme.

Même Arama, apte à extériorser ses sentiments dès qu'il prend ses boules en mains, resta calme.

— Que se passe-t-il, lui avons-nous demandé.

— J'ai changé, n'est-ce pas ? Avec mes Parisiens, ce n'est plus du tout la même chose. On se transforme, voyez-vous.

Par contre, le mieux rappela opportunément à quelques rares concurrents que le bon ton et les mots doux honoreraient mieux leur comportement que des exclamations à faire rougir les compagnons d'un corps de garde.

Si, en matinée, les spectateurs n'apparurent qu'en rangs clairsemés, par contre, dès le début de l'après-midi, des centaines d'entre eux entourèrent particulièrement les jeux sur lesquels opéraient les juniors et les « grands » de la première catégorie, ceux-là ayant à leur disposition l'enceinte des finales capable de recevoir près de 4.000 personnes.

Etant entendu que la vedette spectaculaire de la deuxième catégorie, Puig-Aubert, le « Pipette » arciel-connu, faisait largement rentrée.

Car le soleil ne quitta pas le Champ de Mars, à peine tempéré de ci de là par quelques autres de vent. Et cela, bien que l'on sent au Nord, à l'extrême Nord du Midi dont les représentants commencèrent à abaisser le glaive de leur loi vers le milieu de l'après-midi.

Les Languedociens, comme les Varois, ne firent pas que susciter de l'étonnement. Ils provoquèrent des surprises et la question se posait ce soir : Continueront-ils ainsi pendant la deuxième journée ? Et la coalition des Bouches-du-Rhône parviendra-t-elle à conserver sa suprématie ?

Marcel BARES.

PREMIERE CATEGORIE

POULE 1

Gillour (B.-d.-R.), Roux (Drôme-Ardèche), Ramel (Hérault), Caisson (Alpes-Maritimes).

Première phase : Ramel g. Gillour, 13-8 ; Roux g. Caisson, 13-2.

Deuxième phase : Ramel g. Roux, 13-8 ; Gillour g. Caisson, 13-4.

Barrage. — Ramel g. Gillour, 13-7.

Qualifiés. — Ramel, Roux.

POULE 2

Vedel (Hérault), Timoreau (Charente-Maritime), Roggero (Var), Valette (Var).

Première phase : Vedel g. Timoreau, 13-8 ; Roggero g. Valette, 13-2.

Deuxième phase : Vedel g. Roggero, 13-10 ; Timoreau g. Valette, 13-5.

Barrage : Roggero g. Timoreau, 13-7.

Qualifiés. — Vedel, Roggero.

DEUXIEME CATEGORIE

POULE 1

Baldachino (Constantine), Simon (B.-d.-R.), Dousse (Hérault), Adell (Pyrénées-Orientales).

Première phase. — Baldachino g. Dousse, 13-6 ; Simon g. Adell, 13-1.

Deuxième phase. — Simon g. Baldachino, 13-3 ; Adell g. Dousse, 13-1.

Barrage. — Adell g. Baldachino 13-11.

Qualifiés. — Simon, Adell.

POULE 2

Puig-Aubert (Aude), Stablet (Gard, Lozère), Riberty (Hte-Alpes), Dazion (Nord).

Première phase. — Puig-Aubert g. Riberty, 13-9 ; Stablet g. Dazion, 13-1.

Deuxième phase. — Stablet g. Puig-Aubert, 13-8 ; Riberty g. Dazion, 13-4.

Barrage. — Puig-Aubert g. Riberty, 13-9.

Qualifiés. — Stablet, Puig-Aubert.

POULE 3

Benito (Aude), Gatineau (Charente-Maritime), Tilhet (Gironde), Fauque (Maine-et-Loire).

Première phase. — Benito g. Tilhet, 13-8 ; Gatineau g. Fauque 13-12.

Deuxième phase. — Benito g. Gatineau, 13-2 ; Fauque g. Tilhet, 13-4.

Barrage. — Fauque g. Gatineau, 13-4.

Qualifiés. — Benito, Fauque.

POULE 4

Barrage : Caldesaigue gagne Beudeler, 13-7.

Qualifiés : Spana, Caldesaigue.

POULE 15

Brau (Aude), Broudin (Finistère), Mola (Haute-Garonne), Barrère (Pyrénées-Orientales).

Première phase : Mola gagne Brau 13-7 ; Barrère gagne Broudin 13-5.

Deuxième phase : Barrère gagne Mola 13-10 ; Brau gagne Broudin 13-3.

Barrage : Brau gagne Mola 13-3.

Qualifiés : Barrère, Brau.

POULE 16

Basin (Aude), Bouffier (Doubs), Lesgourgues (Gironde), Valle (Pyrénées-Orientales).

Première phase : Basin gagne Lesgourgues 13-10 ; Bouffier gagne Valle 13-6.

Deuxième phase : Bouffier gagne Basin 13-8 ; Lesgourgues gagne Valle 13-7.

Barrage : Lesgourgues gagne Basin 13-3.

Qualifiés : Bouffier, Lesgourgues.

POULE 17

Benhamou (Oran), Muratore (Bouches-du-Rhône), Pérez (Hérault), Bourgogne (Var).

Première phase : Benhamou gagne Pérez 13-10 ; Muratore gagne Bourgogne 13-1.

Deuxième phase : Benhamou gagne Muratore 13-11 ; Bourgogne gagne Pérez 13-5.

Barrage : Bourgogne gagne Muratore 13-12.

Le programme d'aujourd'hui

8 h. — Seizièmes de finale, 3e catégorie.

9 h. — Huitièmes de finale 2e catégorie.

9 h. 30. — Quarts de finale, 1ère catégorie et juniors.

10 h. 30. — Quarts de finale, 2e catégorie.

14 h. 30. — Demi-finales toutes catégories.

16 h. 30. — Finales toutes catégories.

Le soixantenaire de la F.S.F.

Paris, 5 juillet. — Les résultats suivants ont été enregistrés au tournoi de hand-ball organisé à l'occasion du soixantenaire de la F.S.F. :

Suisse bat Espagne, 21-19 ; France bat Autriche, 21-16.

CLASSEMENT :

Poule A. : 1. Suisse ; 2. Espagne ; 3. Allemagne D. J. K.

Poule B. : 1. France ; 2. Autriche ; 3. Allemagne D. J. K. (Centrale).

Pour le tournoi masculin de basket, la France a battu l'Autriche, par 66 points à 50.

L'équipe féminine de France bat l'Espagne, 30-34 (mi-temps 21-29).

Patiguées par leur match de la veille contre les Autrichiennes les Espagnoles ne devaient jamais s'imposer devant une sélection française qui assurait la victoire le match resta tendu, indécis et passionnant, bien qu'assez faible au niveau technique.

CLASSEMENT FINAL DU TOURNOI :

1. Autriche ; 2. France ; 3. Espagne.

Tennis de table. — L'équipe masculine d'Autriche a battu celle de France, par 6 victoires à 3.

L'équipe féminine de France a battu celle d'Allemagne (D.J.K.) par 5 victoires à 4.

La triplette Vayansy-Roux-Durand, du Comité Drôme-Ardèche (1re catégorie). (Cliché D.L.)

PREMIERE CATEGORIE

POULE 1

Gilloux (B.-d.-R.), Roux (Drôme-Ardèche), Ramel (Hérault), Caisson (Alpes-Maritimes).

Première phase : Ramel g. Gilloux, 13-7 ; Caisson g. Roux, 13-3.

Deuxième phase : Ramel g. Caisson, 13-2 ; Gilloux g. Roux, 13-5.

Barrage : Caisson g. Gilloux, 13-6

Qualifiés : Ramel, Caisson.

POULE 2

Yessayan (B.-d.-R.), Imbert (Gard-Lozère), Arama (Ile-de-France), Michelotto (Tarn-et-Garonne).

Première phase : Michelotto g. Imbert ; forfait ; Arama g. Yessayan, 13-12.

Deuxième phase : Yessayan g. Imbert ; forfait ; Arama g. Michelotto, 13-5.

Barrage : Yessayan g. Michelotto, 13-9.

Qualifiés : Arama et Yessayan.

POULE 3

Sallotti (B.-d.-R.), Moulin (Centre), Guerrier (Hérault), Bernaud (Var).

Première phase : Bernaud g. Moulin, 13-8 ; Guerrier g. Sallotti, 13-8.

Deuxième phase : Guerrier g. Bernaud, 13-8 ; Moulin g. Sallotti, 13-3.

Barrage : Moulin g. Bernaud.

Qualifiés : Guerrier, Moulin.

13-6.

POULE 4

Sorabella (Alger), Veillon (Aude), Bastien (Haute-Garonne).

Première phase : Veillon gagne d'office ; Sorabella g. Bastien, 13-3.

Deuxième phase : Veillon g. Sorabella, 13-6 ; Bastien gagne d'office.

Barrage : Sorabella g. Bastien, 13-6.

Qualifiés : Veillon, Sorabella.

POULE 5

Magnani (B.-d.-R.), Valy (Gard-Lozère), Sanchez (Gironde), Vidal (Pyrénées-Orientales).

Première phase : Magnani g. Sanchez, 13-4 ; Vidal g. Valy, 13-11.

Deuxième phase : Magnani g. Vidal, 13-1 ; Valy g. Sanchez, 13-3.

Barrage : Vidal g. Valy, 13-9.

Qualifiés : Magnani, Vidal.

POULE 6

Timoreau (Aude), Valette (Gironde), Vedel (Hérault), Roggero (Var).

Première phase : Vedel g. Timoreau, 13-8 ; Roggero g. Valette, 13-2.

Deuxième phase : Vedel g. Roggero, 13-10 ; Timoreau g. Valette, 13-5.

Barrage : Roggero g. Timoreau, 13-8.

Qualifiés : Vedel, Roggero.

POULE 7

Audinian (B.-d.-R.), Reynaud (Drôme-Ardèche), Arca (Lot-et-Garonne), Boudon (Vaucluse).

Première phase : Audinian g. Arca, 13-2 ; Boudon g. Reynaud, 13-12.

Deuxième phase : Reynaud g. Arca, 13-1 ; Boudon g. Audinian, 13-10.

Barrage : Audinian g. Reynaud, 13-10.

Qualifiés : Boudon, Audinian.

POULE 8

Tassone (B.-d.-R.), Tatry (Centre), Diaz (Pyrénées-Orientales), Clochier (Vaucluse).

Première phase : Tassone g. Diaz, 13-6 ; Clochier g. Tatry, 13-2.

Deuxième phase : Clochier g. Tassone, 13-8 ; Diaz g. Tatry, 13-10.

Barrage : Diaz g. Tassone, 13-11.

Qualifiés : Clochier, Diaz.

POULE 9

Chierici (Aude), Lafon (Gironde), Vidal (Haute-Garonne), Boni (Alpes-Maritimes).

Première phase : Vidal g. Chierici, 13-6 ; Boni g. Lafon, 13-8.

Deuxième phase : Boni g. Vidal, 13-7 ; Chierici g. Lafon, 13-10.

Barrage : Vidal g. Chierici, 13-11.

Qualifiés : Boni, Vidal.

PARTIE DE CADRAGE

Vedel (Languedoc) g. Diaz (Pyrénées-Orient.) 13-7 ; Boudon (Vaucluse) g. Vidal (Pyr.-Orient.) 13-7

Quatorze équipes gagnent d'office

LES HUITIEMES DE FINALE

Vidal (Hte-G.) g. Moulin (Centre) à 6 ; Arama (Ile-de-France) g. Guerrier (Languedoc) à 5 ; Magnani (B.-d.-R.) g. Ramel (Languedoc) à 1 ; Audinian (B.-d.-R.) g. Roggero (Var) à 7 ; Vedel (Languedoc) g. Sorabella (Alger) à 5.

D'autre part, les parties ci-après non terminées ce soir reprendront dimanche à 8 h.

Yessayan (B.-d.-R.) mène 8 - 3 devant Boni (Alp.-Ma.) ; Caisson (Alp.-Mar.) est à 13-7 contre Clochier (Vaucluse) ; Boudon (Vaucluse) et Veillon (Aude) se trouvent à égalité 8-8.

Première phase. — Benito g. Tilhet, 13-8 ; Gatineau g. Fauque 13-12.

Deuxième phase. — Benito g. Gatineau, 13-2 ; Fauque g. Tilhet, 13-5.

Barrage. — Fauque g. Gatineau, 13-4.

Qualifiés. — Benito, Fauque.

POULE 4

Caseco (Alpes-Maritimes), Ajas (Centre), Muzarelli (Hte-Savoie), Costa (Pyrénées-Orientales).

Première phase. — Muzarelli g. Caseco, 13-1 ; Ajas g. Costa, 13-2.

Deuxième phase. — Muzarelli g. Ajas, 13-4 ; Caseco g. Costa, 13-8.

Barrage. — Ajas g. Caseco, 13-8.

Qualifiés. — Muzarelli, Ajas.

POULE 5

Dalmasso (Alpes-Maritim.), Quidort (B.-d.-R.), De Fontaine (Ile-de-France), Zanatta (Lot).

Première phase. — Dalmasso g. De Fontaine, 13-3 ; Quidort g. Zanatta, 13-9.

Deuxième phase. — Quidort g. Dalmasso, 13-7 ; De Fontaine g. Zanatta, 13-11.

Barrage. — De Fontaine g. Dalmasso, 13-9.

Qualifiés. — Quidort, De Fontaine.

POULE 6

Malafosse (Aude), Merle (Drôme-Ardèche), Pagès (Hérault), Dolques (Savoie).

Première phase. — Malafosse g. Pagès, 13-4 ; Merle g. Dolques, 13-5.

Deuxième phase. — Merle g. Malafosse, 13-8 ; Dolques g. Pagès, 13-4.

Barrage. — Malafosse g. Dolques 13-6.

Qualifiés. — Merle, Malafosse.

POULE 7

Gayraud (Aude), Novayan (B.-d.-R.), Pujol (Hte-Garonne), Gaubil (Tarn-et-Garonne).

Première phase. — Gayraud g. Pujol, 13-8 ; Novayan g. Gaubil, 13-1.

Deuxième phase. — Novayan g. Gayraud, 13-8 ; Pujol g. Gaubil, 13-5.

Barrage. — Pujol g. Gayraud 13-10.

Qualifiés. — Novayan, Pujol.

POULE 8

Bayard (Basses-Alpes), Bouvier (Drôme-Ardèche), Destarac (Hte-Garonne), Devèze (Vaucluse).

Première phase. — Destarac g. Bayard, 13-5 ; Devèze g. Bouvier, 13-8.

Deuxième phase. — Devèze g. Destarac, 13-4 ; Bouvier g. Bayard, 13-2.

Barrage. — Destarac g. Bouvier 13-9.

Qualifiés. — Devèze, Destarac.

Benhamou (Var), Muratore (Bouches-du-Rh.) ; Pérez (Hérault), Bourgogne (Var).

Première phase : Benhamou gagne Pérez 13-10 ; Muratore gagne Bourgogne 13-1.

Deuxième phase : Benhamou gagne Muratore 13-11 ; Bourgogne gagne Pérez 13-5.

Barrage : Bourgogne gagne Muratore 13-12.

Qualifiés : Benhamou, Bourgogne.

POULE 18

Valles (Aude), Coudène (Drôme-Ardèche), Marcou (Hérault), Davin (Loire).

Première phase : Marcou gagne Valles 13-6 ; Coudène gagne Davin 13-4.

Deuxième phase : Marcou gagne Coudène 13-10 ; Valles gagne Davin 13-8.

Barrage : Valles gagne Davin 13-8.

Qualifiés : Marcou, Valles.

POULE 19

Argelies (Aveyron), Petit (Centre), Faivre (Landes), Saudo (Tarn).

Première phase : Argelies gagne Faivre 13-1 ; Saudo gagne Petit 13-4.

Deuxième phase : Argelies gagne Saudo 13-5 ; Petit gagne Faivre 13-4.

Barrage : Petit gagne Saudo 13-1.

Qualifiés : Argelies, Petit.

POULE 20

Menalla (Alger), Guermeur (Gironde), Juillet (Ile-de-France).

Première phase : Guermeur gagne d'office ; Juillet gagne Menalla 13-9.

Deuxième phase : Juillet gagne Guermeur 13-8 ; Menalla gagne d'office.

Barrage : Menalla gagne Guermeur 13-10.

Qualifiés : Juillet, Menalla.

POULE 21

Artes (Oran), Faurat (Centre), Jaumes (Hautes-Pyrénées), Rousset (Lot-et-Garonne).

Première phase : Artes gagne Jaumes 13-12 ; Faury gagne Rousset 13-11.

Deuxième phase : Artes gagne Faury 13-8 ; Jaumes gagne Rousset 13-11.

Qualifiés : Artes, Jaumes.

POULE 22

Volpini (B.-d.-R.), Sauron (Centre), Tarres (Gironde), Truquet (Tarn-et-Garonne).

Première phase : Tarres gagne Volpini par forfait ; Truquet gagne Sauron 13-11.

Deuxième phase : Tarres gagne Truquet 13-11 ; Sauron gagne Volpini par forfait.

Barrage : Truquet gagne Sauron 13-4.

Qualifiés : Tarres, Truquet.

PARTIE DE CADRAGE

Richard (Aude) g. Ajas (Centre) 13-10 ; Caldesaigues (Dr.-Ard.) g. Fauque (Maine-et-Loire) à 4 ; Bourgogne (Var) g. Jaumes (Hte-Pyr.) à 8 ; Destarac (Hte-Gar.) g.

La triplette Vayanay-Roux-Durand, du Comité Drôme-Ardèche (1re catégorie). (Cliché D.L.)

La triplette Cadevalgne-Club-Calcier, du Comité Drôme-Ardèche (2e catégorie). (Cliché D.L.)

La triplette Reynaud-Vanier-Laroche, du Comité Drôme-Ardèche (1re catégorie). (Cliché D.L.)

JUNIORS

POULE 1

Cabirol (Aude), Berger (B.-d.-R.), Wesoly (Hérault), Sague (Pyrénées-Orientales).

Première phase : Cabirol g. Wesoly, 13-12 ; Sague g. Berger, 13-7.

Deuxième phase : Cabirol g. Sague, 13-11 ; Wesoly g. Berger, 13-11.

Barrage : Wesoly g. Sague, 13-3.

Qualifiés : Cabirol, Wesoly.

POULE 2

Figueros (Oran), Pardo (B.-d.-R.), Besson (Hte-Savoie), Bouchavon (Vaucluse).

Première phase : Besson g. Figueros, 13-10 ; Pardo g. Bouchavon, 13-10.

Deuxième phase : Pardo g. Besson, 13-2 ; Figueros g. Bouchavon, 13-10.

Barrage : Figueros g. Besson, 13-10.

Qualifiés : Pardo, Figueros.

POULE 3

Ortuno (Aude), Ranc (Drôme-Ardèche), Hermitte (Htes-Alpes), Barbeoch (Var).

Première phase : Hermitte g. Ortuno, 12-7 ; Barbeoch g. Ranc, 13-6.

Deuxième phase : Barbeoch g. Hermitte, 13-8 ; Ranc g. Ortuno, 13-11.

Barrage : Hermitte g. Ranc, 13-12.

Qualifiés : Barbeoch, Hermitte.

POULE 4

Salmeron (Aveyron), Tudela (Drôme-Ardèche), Coffignal (Hte-Garonne), Caudy (Isère).

Première phase : Salmeron g. Coffignal, 13-2 ; Tudela g. Caudy, 13-5.

Deuxième phase : Tudela g. Salmeron, 13-5 ; Coffignal g. Caudy, 13-2.

Barrage : Salmeron g. Coffignal, 13-4.

Qualifiés : Tudela, Salmeron.

POULE 5

Ferrer (Alger), Moreau (Doubs), Parayre (Hérault), Massart (Ile-de-France).

Première phase : Parayre g. Ferrer, 13-5 ; Massart g. Moreau, 13-7.

Deuxième phase : Massart g. Parayre, 13-1 ; Ferrer g. Moreau, 13-8.

Barrage : Parayre g. Ferrer, 13-6.

Qualifiés : Massart, Parayre.

POULE 6

Semper (Aude), Mellak (B.-d.-R.), Sanfilippo (Gard-Lozère), Rigaud (Tarn).

Première phase : Sanfilippo g. Semper, 13-10 ; Mellak g. Rigaud, 13-7.

Deuxième phase : Sanfilippo g. Mellak, 13-9 ; Semper g. Rigaud, 13-5.

Barrage : Mellak g. Semper, 13-11.

Qualifiés : Sanfilippo, Mellak.

POULE 7

Ilhac (Aude), Cavalero (Basses-Alpes), Monteil (Gironde), Pin (Savoie).

Première phase : Monteil g. Ilhac (Aude), 13-8 ; Pin g. Cavalero, 13-8.

Deuxième phase : Cavalero g. Ilhac, 13-8 ; Pin g. Monteil, 13-8.

Barrage : Cavalero g. Monteil, 13-8.

Qualifiés : Pin, Cavalero.

POULE 8

Durand (Aveyron), Sconey (Centre), Azema (Hte-Garonne), Calais (Lot-et-Garonne).

Première phase : Azema g. Durand, 13-4 ; Calais g. Sconey, 13-3.

Deuxième phase : Calais g. Azema, 13-9 ; Sconey g. Durand, 13-2.

Barrage : Sconey g. Azema, 13-7.

Qualifiés : Calais, Sconey.

POULE 9

Rochas (Alger), Misset (Côte-d'Or), Lataste (Gironde), Bauer (Tarn-et-Garonne).

Première phase : Lataste g. Rochas, 13-11 ; Bauer g. Misset, 13-11.

Deuxième phase : Bauer g. Lataste, 13-9 ; Rochas g. Misset, 13-3.

Barrage : Lataste g. Rochas, 13-11.

Qualifiés : Bauer, Lataste.

POULE 10

Deville (Aude), Doare (Finistère), Stocker (Htes-Pyrénées), Boyadjian (Loire).

Première phase : Stocker g. Deville, 13-4 ; Doare g. Boyadjian, 13-8.

Deuxième phase : Doare g. Stocker, 13-2 ; Deville g. Boyadjian, 13-3.

Barrage : Stocker g. Deville, 13-12.

Qualifiés : Doare, Stocker.

PARTIE DE CADRAGE

Cavalero (B.-A.) g. Salmeron (Aveyron) à 3 ; Sanfilippo (Gard) g. Bauer (Tarn-et-Gar.) à 12 ; Massart (Ile-de-France) g. Tudela (Dr.-Ard.) à 5 ; Doare (Finistère) g. Venzoli (Hérault) à 12.

Douze équipes gagnent d'office.

HUITIEMES DE FINALE

Sidney (Cintra) g. Figueros (Oran) 13-1 ; Lataste (Gironde) g. San Filippo (Gard-Lozère) 8 ; Calais (Lot-et-Garonne) g. Massart (Ile-de-France) 10 ; Parayre (Hérault) g. Vavalero (Basses-Alpes) 2 ; Bardo (Pyrénées Orientales) g. Barberol (Var) 11 ; Pin (Savoie) g. Hermitte (Hautes-Alpes) 10 ; Mellak (B.-d.-R.) g. Cabirol (Aude) 12 ; Stocker (Htes-Pyrénées) g. Doare (Finistère) 2.

Qualifiés. — Devèze, Destarac.

POULE 9

Riera (Alger), Soulages (Gard-Lozère), Manifacier (Hérault), Martinez (Moselle).

Première phase. — Manifacier g. Riera, 13-12 ; Soulages g. Martinez, 13-12.

Deuxième phase. — Soulages g. Manifacier, 13-5 ; Riera g. Martinez, 13-8.

Barrage. — Manifacier g. Riera, 13-12.

Qualifiés. — Soulages, Manifacier.

POULE 10

Rey (Aveyron), Darold (Côte-d'Or), Sabourin (Ile-de-France), Clerean (Vaucluse).

Première phase. — Sabourin g. Rey, 13-5 ; Clerean g. Darold, 13-10.

Deuxième phase. — Clerean g. Sabourin, 13-4 ; Darold g. Rey, 13-5.

Barrage. — Darold g. Sabourin, 13-10.

Qualifiés. — Clerean, Darold.

POULE 11

Berger (Basses-Alpes), Roustan (B.-d.-R.), Fournier (Gironde), Ritano (Var).

Première phase. — Berger g. Fournier, 13-8 ; Roustan g. Ritano, 13-8.

Deuxième phase. — Roustan g. Berger, 13-10 ; Ritano g. Fournier, 13-3.

Barrage. — Ritano g. Berger, 13-11.

Qualifiés. — Roustan, Ritano.

POULE 12

Sirguey (Aveyron), Capelli (B.-d.-R.), Magnin (Isère).

Première phase. — Capelli gagne d'office ; Magnin g. Sirguey, 13-11.

Deuxième phase. — Magnin g. Capelli, 13-7 ; Sirguey gagne d'office.

Barrage. — Capelli g. Sirguey, 13-6.

Qualifiés. — Magnin, Capelli.

POULE 13

Richard (Aude), Bonomy (B.-D.-R.), Brouillet (Hérault).

Première phase : Bonomy gagne d'office ; Brouillet g. Richard 13-5.

Deuxième phase : Brouillet gagne Bonomy 13-4 ; Richard gagne d'office.

Barrage : Pas de barrage, le bureau national ayant décidé, en raison de circonstances exceptionnelles, de qualifier trois équipes dans cette poule.

Qualifiés : Brouillet, Bonomy, Richard.

POULE 14

Spano (B.-d.-R.), Caldessigue (Drôme-Ardèche), Penilie (Gers), Scudeller (Tarn-et-Garonne).

Première phase : Spano gagne Penilie 13-3 ; Scudeller gagne Caldessigue 13-1.

Deuxième phase : Spano gagne Scudeller 13-3 ; Caldessigue gagne Penilie 13-0.

Pyr.) à 8 ; Destarac (Hte-Gar.) g. Malafosse (Aude) à 7 ; Juillet (Ile-de-France) g. Benito (Aude) à 7 ; De Fontaine (Ile-de-France) g. Simon (B.-d.-R.) à 11 ; Barrère (Pyr.-Orient.) g. Petit (Centre) à 4 ; Magnin (Isère) g. Darold (Côte d'Or) à 0 ; Bonamy (B.-d.-R.) g. Ritano (Var) à 5 ; Quinard (B.-d.-R.) g. Azelie (Aveyron) à 6 ; Spano (B.-d.-R.) g. Merle (Dr.-Ard.) à 11 ; Manifacier (Hérault) g. Marcou (Hérault) à 11 ; Adell (Pyr.-Orient.) g. Vales (Aude) à 6.

Dix-neuf équipes gagnent d'office.

LES SEIZIEMES DE FINALE

Ces seizièmes de finale ne débuteront que dimanche à 8 h. Leur tirage au sort a donné les résultats ci-après : Bonamy (B.-d.-R.) contre Pujol (Hte-Gar.) ; Spano (B.-d.-R.) contre Juillet (Ile-de-Fr.) ; Bourgogne (Var) contre Etablet (Gard-Lozère) ; Novayan (B.-d.-R.) c. Benhamou (Oran) ; Quinard (B.-d.-R.) c. Barrère (P.-O.) ; Adell (P.-O.) c. Clerian (Vauc.) ; Manifacier (Hérault) c. Bouffier (Doubs) ; Brau (Aude) c. Devèze (Vauc.) ; Caldessigues (Dr.-Ard.) c. Arles (Oran) ; Richard (Aude) c. Mazzarelli (Hte-Sav.) ; Brouillet (Hér.) c. Truquet (Tarn et Gar.) ; Roustan (B.-d.-R.) c. Magnin (Is.) ; Capelli (B.-d.-R.) c. Lespourgues (Gironde) ; Destarac (Hte-Gar.) c. Mezalla (Alger) ; Soulages (Gard-Lozère) c. Puig-Aubert (Aude) ; De Fontaine (Ile-de-Fr.) c. Torres (Gironde).

Aujourd'hui sur le Rhône
au bassin de l'Hôpital
à Bourg-lès-Valence

Championnats de joutes du District sud

organisés par l'Espérance Nautique de Bourg-lès-Valence avec la participation des clubs de Tournon, La Roche-de-Glun, La Voulte, l'Isle-sur-Sorgue, Valence et Bourg-lès-Valence

Début des passes à 15 heures

La Prévention Routière

Les dépenses d'entretien pneus, freins, éclairage, etc. constituent un bon placement

La triplette Coudène-Bussolini-Reynaud, du Comité Drôme-Ardèche (2e catégorie). (Cliché D.L.)

A VIENNE

Issautier (E. C. Duquesne) vainqueur du Prix Thomas

Le Prix Thomas s'est disputé hier à Vienne. En voici le classement :

1. Issautier (E.C. Duquesne), les 80 km en 2 h 13' 19" ; 2. Caterino (U.A.F.I. Grenoble) ; 3. Del Carto (U.C. Valence) ; 4. Cloppet (U.C. Valence) ; 5. Tomas (Saint-Genis-Laval) ; 6. Villegas (A.C. Valsoise) ; 7. Garcia (U.C. Rambertoise) ; 8. Novazyck (V.C. Ruchon) ; 9. Bailloud (Vienne Cyclisme) ;

10. Patruno (U.A.F.I. Grenoble) ; 11. Rey (U.C. Monplaisir) ; 12. Tiraboschi (V.C. Terreaux) ; 13. Helhan (A.S.E.B. Lyon) ; 14. Colonna (U.A.F.I. Grenoble) ; 15. Tranquiat (V.C. Givordin) ; 16. Guinet (A.S.F.B. Lyon) ; 17. Jeniquet (V.C. Brotteaux), tous dans le même temps ; 18. Boissard (V.C. Romanais-Péageois) à 38" ; 19. Simon (V.C. Brotteaux).

20. Bonnet (Roche-la-Molière), à 2' 58" ; 21. Cella (V.C. Chambon) à 4' ; 22. Balivet (A.C. Valsoise) ; 23. Bellosguardo (V.C. Franco-Espagnol) à 9' ; 24. Romanet (Decines) ; 25. Lordane (A.S.E.B. Lyon) ; 26. Epalle (V.C. Chambon) ; 27. Epes (V.C. Croix-Rousse) ; 28. Venel (V.C. Givordin) ; 29. Couturas (U.C. Jallieu) ; 30. Dujet (Vienne Cyclisme) ; 31. Brunet (Vienne Cyclisme).

CYCLISME

Aujourd'hui au Teil le Grand Prix cycliste Henri Gélix

Parmi les engagés qui prendront le départ aujourd'hui dans le Grand Prix Cycliste Henri Gélix, certains sont bien décidés à s'imposer sur le parcours qui comprendra comme obstacle sérieux pour des jeunes la montée des Combes, mais dans les vainqueurs possibles ne pourrait-il pas de retenir particulièrement Izier (Crest), Fracaro (Romans), Langendorf (Valence).

Bien sûr, ce sont surtout les concurrents qui nous donneront le résultat final de cette lutte, laquelle s'annonce attrayante pour les intéressés du cyclisme qui suivront sur l'itinéraire son déroulement.

LES ENGAGES

1. Fournier ; 2. Poulenard ; 3. Faure ; 4. Izier ; 5. Vitale ; 6. Peyrusier ; 7. Didier, tous de Crest ; 8. Brena ; 9. Fracaro ; 10. Froment ; 11. Munier ; 12. Mahuet ; 13. Traverdier ; 14. Luscher ; 15. Bicou ; 16. Tribeat ; 17. Contard, tous de Romans ; 18. Brune ; 19. Suchon ; 20. Richard ; 21. Vival ; 22. Godet, tous de Privas ; 23. Langendorf ; 24. Blache ; 25. Balandreau ; 26. Dupin ; 27. Rey ; 28. Humbertjean, tous de Valence, etc...

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PÉTANQUE A VALENCE

M. Perdrix, maire de Valence, entouré de son conseil municipal, reçoit les délégués des comités départementaux. (Cliché Photo-Presse.)

VALENCE A BIEN REÇU SES HOTES

Il y eut des réceptions, bien sûr. Ne sont-elles pas faites pour renforcer l'amitié.

C'est ainsi qu'en fin de matinée au café des Négociants, la Maison Pec qui patronne ces championnats avait, invité officiels, dirigeants et joueurs. Les uns et les autres apprécièrent comme il se doit cette manifestation amicale qui permit aux représentants de cette firme et aux responsables de la pétanque de manifester leur sympathie.

Les dirigeants Drôme-Ardèche s'affairent au secrétariat. Les éternels rouspéteurs...
(Photos André Deval et Jacques Cérézo - Photo-Presse.)

La municipalité de Valence devait, elle aussi, réceptionner les délégués des comités d'Afrique du Nord et de la métropole.

Dans la salle d'honneur de l'Hôtel de Ville, M. Jean Perdrix, qui était entouré de M. le docteur Albert, MM. Fourel et Bonnet, adjoints et de nombreux conseillers municipaux auxquels s'étaient joints M. Clerc, du cabinet du Préfet ; colonel Audibert, commandant de la Place ; Bajeux, président de l'Office municipal des sports ; Barre, secrétaire général de la mairie, trouva des paroles aimables pour souhaiter la bienvenue au monde de la pétanque réuni dans la capitale de la Drôme et pour vanter les richesses de sa ville et de la région.

Au nom de la Fédération, M. Auguste Mayen, secrétaire général, se félicita d'avoir confié au Comité Drôme-Ardèche et parlant, à Valence, l'organisation des championnats 1958 qui, dès le premier jour, s'imposent comme un succès complet.

Enfin M. Jourdan, vice-président du Comité des Bouches-du-Rhône, remit au maire de Valence au nom de ces organisme et de la ville d'Aix-en-Provence, un souvenir qui resserrera encore les liens amicaux unissant le Midi et Valence qui en est l'antichambre.

Samedi matin les dirigeants de la Fédération nationale et des Comités se sont rendus au parc Jouvet où ils déposèrent une gerbe au monument aux morts.

L'effort vestimentaire fut très apprécié au cours de ces championnats. Témoin les pétanqueurs de Marmande qui, très artistement, vantaient la richesse de leur région : la tomate.

Gérard Moulin, de St-Etienne est le plus jeune concurrent avec ses 9 ans

Vue panoramique sur les jeux de la première catégorie durant le déroulement des poules.

A la réception de « Pec » qui patronne ces championnats.

PÉTANQUERIES...

Longtemps le ciel demeura menaçant durant la matinée et roula des nuages lourds et noirs qui n'avaient rien de sympathique.

Mais, cependant, le soleil ne pouvait pas manquer le rendez-vous que lui avait donné, à Valence, la commère la Pétanque.

C'est donc par une agréable journée que furent donnés les trois coups de ces 17e Championnats de France qui ont pris un départ aussi sympathique que prometteur.

∴

Comme il y a un an, les boulistes, aujourd'hui les pétanqueurs de toutes les régions de France ont été enthousiasmés par le cadre à la fois confortable, ombragé, spacieux, vaste repaissant qu'offre l'esplanade du Champ de Mars.

Le Comité Drôme-Ardèche de pétanque chargé de l'organisation et les services municipaux de la Ville ont su admirablement tirer parti de ce magnifique emplacement situé en plein cœur de la ville.

Sur ce chapitre, un concert de louanges qui est tout à l'honneur du président Amiel et de son état-major, et aussi de la ville de Valence qui, en outre, se montra digne de sa réputation d'étape accueillante.

∴

Les Championnats 1958 marquaient une petite révolution dans le jeu de la pétanque avec le déroulement des premières parties par poules de quatre. Cette innovation semble avoir donné satisfaction à toutes les triplettes participantes et à leurs dirigeants. Les perdants de la première partie furent, évidemment, les premiers à se montrer satisfaits de cette formule qui, pour la première fois dans l'histoire de la pétanque, leur permettait de conserver leurs chances pour la qualification.

Valence aura donc été, une nouvelle fois, une étape, celle des poules en matière de pétanque. Avec les perfectionnements d'usage, la compétition par poules doit fournir la perfection chez les gens de la petite boule.

∴

Félicitations, compliments et honneur au Comité Drôme-Ardèche et au Secteur de Valence de pétanque furent largement votés par la Fédération Nationale représentée, sur le théâtre des opérations, par le président d'Honneur Ernest Pitiot et le président actif Louis Allerio, qui étaient accompagnés de tout leur état-major avec MM. Mayen, secrétaire général, Massaho, trésorier général, Orsini, secrétaire administratif, Dary, Pu, Piron, Ducreux, etc.

∴

Evidemment, tous les Comités départementaux étaient représentés par leur président ou leur délégué. Deux absences furent cependant particulièrement remarquées : celles de MM. Bussone, des Bouches-du-Rhône, et Athiel des Pyrénées Orientales, dont la bonne humeur communicative fit défaut.

∴

Cette bonne humeur ne manqua pas cependant durant toute la journée dans les allées du Champ de Mars. Elle avait l'accent marseillais, évidemment, mais aussi le malecte languedocien, pyrénéen, joréien, bourguignon et même le « pointé » de la capitale.

Car la pétanque a fait son chemin. Elle a conquis Paris... et le reste, et tout était réuni à Valence dans un beau et fraternel concert de carreaux et de bourrades d'épaules.

∴

Si l'organisation valentinoise fut considérée comme l'une des plus réussies, les 17e Championnats furent également marqués par l'effort vestimentaire accompli par les équipes.

On peut dire que la présentation aura été un des atouts du succès de cette manifestation.

∴

Sur ce chapitre, on admira notamment la tenue de pelotari de la triplette landaise avec chemise et pantalon blancs, béret, cravate et ceinture à franges noires.

Très originale était la présentation des joueurs de Marmande qui, jouant élégance à la gauloise, présentaient, avec beaucoup de chic, le produit de leur région : la tomate.

Tous ces costumes constituaient une gerbe de couleurs aux teintes chaudes dans ce cadre de verdure.

∴

Si elle est un jeu plaisant et également un sport national, la pétanque est encore le passe-temps favori des sportifs. C'est ainsi qu'on vit l'international trotskiste Rouffia encourager l'international trotskiste Puig-Aubert, « Pipette », et sa triplette audoise devait être d'ailleurs adoptée par le public et devenir l'attraction numéro 1 de cette première journée.

Dans une formation stéphanoise on opérait deux docteurs, l'un pour représentant Paris se mit, lui aussi, en évidence.

Enfin, le secrétaire du Comité national, Mayen, n'est autre que l'ancien champion de Provence du 100 mètres.

∴

La boule... la longue ou la lyonnaise, comme on voudra, ne pouvait manquer d'apporter sa sympathie à la pétanque. Elle délégua son président départemental, M. Georges Bonnet, qui prit un vif intérêt au déroulement des parties et, avec quelque mélancolie, se rappela qu'il y a bientôt un an, sur ce même Champ de Mars, il fut à la peine mais aussi à l'honneur.

Pierre MAILLANE.

« Pipette » Puig-Aubert est aussi excellent pétanqueur du Comité de l'Aude qu'arrière du quinze national de rugby à 13

A la table du grand restaurateur Pic le comité Drôme-Ardèche de pétanque a réuni ses invités

Le banquet officiel du 13e championnat de France de pétanque fut confié au grand restaurateur valentinois André Pic qui sut choisir ses plus fines spécialités pour confectionner un menu qu'apprécièrent les délégués venus de toutes les régions.

A la table d'honneur autour des présidents Allierio et Amiel s'étaient pris place MM. Bouillon, directeur départemental des Sports ; Georges Bonnet, adjoint au maire de Valence ; Bajeux, président de l'Office des Sports valentinois ; Pin, Ferrier, commissaire central ; Broc, directeur départemental des P. T. T., etc...

Les champions juniors de Paris, Massart, Cabantous, Chauvaut, font des emplettes.

En tenue folklorique de pelotari, les représentants de Pau jouent grosse impression.

Les jeux du Champ de Mars à Valence ont désigné les champions de France de pétanque

1re catégorie : Arama, Olivie, Galland (Boule "Lou Pitchoun" Paris)

2e catégorie : Roustan, Bacciardi, D'Amatta (Boule de la Vieille Chapelle - Marseille)

Juniors : Garcia, Carbonnier, Sidney (Club « Liberté » Clermont-Ferrand)

Valence, 5 juillet. — A quelques minutes d'intervalle, les trois finales viennent de consacrer trois nouveaux champions de France de pétanque. Le soleil chauffe encore le vaste rectangle du Champ de Mars que les spectateurs quittent lentement.

Côte à côte, Arama (Jo pour ses amis) et Puig-Aubert (Pipette pour tous les sportifs) devisent : « Le plus dur, vois-tu, annonce Arama, sera de conserver le titre ; mais je m'y emploierai ».

Jusqu'ici, en effet, le bouillant Arama ne connut cette joie. Il a fallu qu'il « monte » à Paris pour devenir le champion, en catégorie supérieure, d'un sport d'origine méridionale dont on connait la tache d'huile qu'il étend sur une quarantaine de départements et même à l'étranger.

N'est-ce pas une triplette de Clermont-Ferrand désormais titulaire pour un an du drapeau de champion de France juniors et de la coupe du « Dauphiné Libéré » ?

Seule, la formation Roustan sauva l'honneur des Bouches-du-Rhône et encore fut-ce d'extrême justesse, un seul petit point.

Si l'on tient compte qu'à Digne, il y a huit jours, le championnat de jeu provençal revint à une triplette du Gard, on conviendra que la perte est sensible pour le comité groupant le plus grand nombre de licenciés.

— Bah - disait un de ses dirigeants remplaçant le président [illegible], absent pour la première fois des championnats, à quoi bon parler de faillite ? Nous allons continuer à travailler, non point tant pour reprendre notre bien, comme d'anciens l'insinuaient, mais pour lutter à l'avenir en recherchant toujours la qualité. Et nous verrons bien les résultats. Tout de même ce qui nous fait plaisir c'est de voir le grand Jo Arama et deux de ses co-équipiers, tous Marseillais installés à Paris, regagner la capitale avec le plus beau titre.

Un plaisir identique nous l'avons également éprouvé, mais sur un autre terrain, c'est le cas de le constater, sur le terrain tout court où fonctionna si parfaitement l'organisation montée par le président Amiel et ses collaborateurs du comité Drôme-Ardèche.

A plusieurs reprises, M. Emile Amiel mit dans le plateau de la balance tout le poids de sa souriante et calme autorité, notamment lorsqu'il s'agit de « résorber » le retard sur l'horaire, entraîné par la partie de cadrage de la deuxième catégorie.

— Vous finirez les quarts de finale avant d'aller manger. [illegible]

Les championnats de France de jeu provençal se dérouleront à Perpignan.

Les championnats de pétanque seront disputés à Tarbes.

[illegible] aujourd'hui à midi, alors que des équipes entamaient à peine cette phase.

Le résultat apparut bénéfique. A 14 h. 30, les demi-finales toutes catégories pouvaient débuter selon les prévisions, tant pis pour ceux qui escomptaient [illegible] le déroulement d'une partie en mettant cinq minutes pour jouer une boule. Ils comprirent qu'il ne s'agissait pas d'une plaisanterie.

Si nous évoquons cette circonstance c'est uniquement pour constater que, la fermeté du président du comité d'organisation aidant, la phase terminale des championnats de France se déroula à peu près dans les limites de l'horaire au lieu de demander le concours de la nuit.

Ainsi donc, la F.F.P.J.P. s'est donné trois nouveaux champions de France.

Et nouveaux dans toute l'acception du terme, les tenants du titre figurant tous pour la première fois sur le palmarès déjà chargé de noms de joueurs et d'appellations de clubs évoquant les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse.

On comprend mieux, dès lors que M. Louis Aliels, président national, ait pu annoncer, lors du banquet traditionnel le dimanche soir, le « Tour de France » de la pétanque.

D'UN CHEVEU

...Oui, d'un point, l'équipe Brouillet, Saragossa, Maisonl (Languedoc) faillit être champion de France de deuxième catégorie.

En vain, dirigeants de comités et spectateurs cherchèrent-ils sa place dans la brochure donnant la liste des formations qualifiées.

Le mystère plana sur sa présence, d'autant plus qu'elle portait des numéros réservés aux joueurs des Basses-Pyrénées jusqu'au moment où l'on apprit qu'elle venait en dixième position parmi les triplettes du comité du Languedoc qui avait sans doute omis de la faire inscrire en temps opportun auprès du comité d'organisation des championnats.

D'un cheveu, par conséquent, on faillit avoir des champions de France... clandestins.

Marcel BARRUS.

LES RÉSULTATS

PREMIERE CATEGORIE

Huitièmes de finale

Vidal g. Moulin (Centre), 13-1 ; Yessayan g. Boul (Alpes-Maritimes), 4 ; Magnani g. Remel (Languedoc), 1 ; Caisson g. Cinchier (Vaucluse), 9 ; Vedel g. Sarabella (Alger), 3 ; Aldinian g. Rougier (Var), 6 ; Vellini g. Boulom (Vaucluse), 9 ; Arama g. Ouvrier (Languedoc), 8.

Quarts de finale

Arama g. Yessayan (B.-d.-R.), 13-4 ; Vedel g. Magnani (B.-d.-R.), 8 ; Aldinian g. Vellini (Ain), 8 ; Caisson g. Vidal (Hte-Garonne), 6.

Arama continue à s'imposer. A 11-5, il desserre son étreinte et Yessayan peut prendre quatre points en tout et pour tout.

Les champions de 1951 ne rééditeront pas leur exploit de Toulouse, car Vedel prend les devants à 9-2, laisse ensuite une splendide occasion à son adversaire, ce dont Magnani profite pour faire le point. Vedel n'a donc plus qu'un point de bénéfice [illegible] s'incline en laissant les champions à 8.

Les Audois de Vellini se contentent de prendre l'avantage par 6-5. Aldinian les stoppe ainsi à la demi-douzaine. Et Caisson fait encaisser un « rond » à Vidal, incapable de se défendre.

DEMI - FINALES

Aldinian (B. D. R.) g. Caisson, Dalmasso, Frolin (Alpes-Maritimes) 13-11.

Arama (Ile-de-France) g. Vedel, Mazoyal, Gay (France Pétanqueurs de Montpellier) 16 - 13.

Les champions de France 1952 (sans Ballini) donnent tout d'abord l'impression de remplir une simple formalité, puisqu'ils atteignent facilement 10 - 2. Les Azuréens se rebiffent au cours de trois reprises et bien qu'Aldinian ne possède plus que deux unités d'avance, à 11 - 9, malgré un effort de Caisson et les deux équipes sont ensemble à 11 - 11. Dès lors, les Marseillais serrent le jeu et leur pointage aboutit en définitive à leur qualification.

Après un timide début, les Marseillais de Paris, avec Arama comme chef de file, reprennent le commandement. Ils totalisent 9 - 2 lorsque Vedel fait donner son « tireur » et renverse brusquement la situation avec 10 - 9. A son tour, Arama réalise, passe à 13 - 10 concède un point à trois reprises. Les deux formations parviennent donc à 13 - 13 lorsque, une dernière reprise et après des tâtonnements émaillant de chances d'allez, Arama « [illegible] » glisse les deux points de la victoire.

FINALE

Galland, Olivie, Arama (Lou Pitchoun, Paris), g. Aldinian, Chaldjian, Manoukian (Boule Coq Oddo, Marseille) : [illegible]

Pourcentage des tireurs :

Arama : 19 sur 25, dont 4 carreaux et 1 bout ; Olivie : 7 sur 9, dont 2 carreaux ; Manoukian, 9 sur 12, dont un carreau ; Chaldjian : 2 sur 3.

Tout d'abord inquiété fortement par ses co-marseillais et compatriotes, Arama se dégage au cours de l'avant-dernière reprise et gagne grâce à une dernière boule enlevée par Olivie.

Van Caneghen, Stoecklin, Comb[...]

et le G. U. C. en vedette au meeting du [...]

Roussillon. — C'est par un temps splendide [illegible] qui s'est déroulé le meeting annuel du Rhodia-Club. Il n'y eut, qu'un nombre d'athlètes assez moyen, par contre d'excellentes performances furent enregistrées.

Voici d'ailleurs les résultats techniques :

CLASSEMENT PAR EQUIPES

Challenge L. Fabre (minimes) — 1. Grenoble UC 31 pts ; 2. CS Bourgoin, 12 ; 3. CS Vienne et Rhodia, 8 ; 5. La Voulte, 7 ; 6. Fontaine 4 ; 7. ASR 3.

Challenge Vizzetti (minimes) — 1. Grenoble UC 78 pts ; 2. Rhodia 27 ; 3. Fontaine, 2.

Challenge Barbaysse (cadets, juniors, seniors) — 1. Grenoble UC 149,5 ; 2. SO Chambéry 122,5 ; 3. CS Vienne, 83 ; 4. Rhodia, 65 ; 5. La Voulte, 49 ; 6. CS Bourgoin-Jallieu, 30 ; 7. Nancy et ASR, 8 ; 9. Fontaine, 4 ; 10. Chabons, 2.

RESULTATS TECHNIQUES

Hauteur cadets. — 1. Stoecklin (CS Bourgoin) 1 m. 75 ; 2. Nogent (Nancy) 1,70 ; 3. Rebrut (GUC), [illegible]

[illegible] Zattoni (Chambéry), 4'31"1 ; 6. Cary (SOC).

1500 mètres juniors. — 1. Ferret (G. U. C.) 4' 14" 1 ; 2. Carrez (S. O. R.) 4' 17" 4 ; 3. Mur (S. C. R.) 4' 22" 9 ; 4. Nogent (Nancy) 4' 26" 7 ; 5. Mercier (S. O. C.) ; 6. Fraches (F. A. C.) ; 7. Garnier (C. S. B. J.) ; 8. Tournier (C. S. B. J.)

Poids seniors (7 kg. 257). — 1. Rivet (Grenoble) 11,86 m. ; 2. Laurent (Chambéry) 11,26 ; 3. Marcelin (La Voulte) 11,09 ; 4. Canus (Grenoble) 10,86 ; 5. Duporge (La Voulte) [illegible] ; 6. Bandera (Fontaine) [illegible] ; 7. Contantin (Vienne) 9,85 ; 8. Commaures (Bourgoin R.C.B.) 9,22 ; 9. Massolini (Fontaine) 8,41 ; 10. Murzini (Les Roches) 6,20. Fontaine (hors concours) [illegible]

3000 mètres seniors. — 1. Merlino (R. C. R.) 9' 12" 7 ; 2. Lachaud (S. O. C.) 9' 47" 8 ; 3. Lubet (G.S.V.) 9' 54" 8 ; 4. Chassaing (G. U. C.) 9' 57" 7 ; 5. Vaillant (L. V. S.) 10' 23" 4 ; 6. Metayer (G. U. C.)

Hauteur seniors. — 1. Guillot (La Voulte) 1,80 m. ; 2. Bourg (G. T. C.) 1,65 ; 3. Sybeniare (S.O.C.) 1,60 ; 4. Mathieu (S.O.C.) 1,50 ; 5. Van Caneghem (L. V. S.) 1,55 ; [illegible] Christin (Grenoble) 1,25 ; 8. Dufau (ROM) 1,20 ; 8. Balsene (GUC) 1,20 ; 8. Giraud (FAC) 1,15.

Hauteur seniors féminines. — 1. Mlle Sibue (GUC) 1,30 m. ; 2. Nlam (Indrethagie) 1,15 m.

200 m. plat seniors féminines. — 1. Mlle Christin (hors-concours) (GUC) 28" 5 ; 2. Sibue (GUC)

Humez vainqueur de Kid Tuzo Portuguez par jet de l'éponge au 7e round

Chambéry, 5 juillet. — Etrange combat que celui qui s'est déroulé hier soir à Chambéry devant 3.000 spectateurs, entre Charles Humez et Tuzo Portuguez.

En effet, si le champion d'Europe des poids moyens a battu le Costaricain par jet de l'éponge au 7me round, le match fut inter[...]

DEUXIEME CATEGORIE

Seizièmes de finale

Pulu g. Bonamy (B.-d.-R.), 13-10 ; Juillet g. Boano (B.-d.-R.), 6 ; Bourgogne g. Bratiet (Gard-Lozère), 7 ; Benhamou g. Novayan (B.-d.-R.), 4 ; Quidoet g. Barrère (Pyrénées-Orientales), 3 ; Clérean g. Adell (Pyrénées-Orientales), 9 ; Bouffier g. Manifacier (Hérault), 4 ; Devèse g. Bran (Aude), 8 ; Caldesaigue g. Arias (Oran), 6 ; Musarelli g. Richard (Aude), 4 ; Brouillet g. Truquet (Tarn-et-Garonne), 6 ; Roustan g. Magnin (Isère), 9 ; Lespourgues g. Capelli (B.-d.-R.), 12 ; Destarac g. Médailla (Alger), 2 ; Soulage g. Prigaubert (Aude), 8 ; Torres g. Defontaine (Ile-de-France), 10.

Clérean (Vaucluse) et Musarelli (Haute-Savoie) obtiennent aisément une qualification, tandis que Devèse (Vaucluse) peine davantage pour sortir Bran à 8 points. Caldesaigue (Drôme-Ardèche) agit de même pour mettre Arias à la raison.

Et Magnin est battu par Roustan dont l'équipe est bien l'une des meilleures des Bouches-du-Rhône dans la compétition de 2e catégorie.

Huitièmes de finale

Roustan g. Destarac (Haute-Garonne), 13-9 ; Lespourgues g. Pulel (Haute-Garonne), 2 ; Soulage g. Caldesaigue (Drôme-Ardèche), 2 ; Clérean g. Benhamou (Oran), 0 ; Musarelli g. Devèse (Vaucluse), 7 ; Juillet g. Torres (Gironde), 7 ; Bourgogne g. Quidoet (B.-d.-R.), 2 ; Brouillet g. Bouffier (Doubs), 3.

La représentation régionale s'amenuise, de même que celle des Bouches-du-Rhône, le nivellement des valeurs apparaît. Caldesaigue ne peut rien contre des Gardois déchaînés à qui tout réussit.

Sortant d'une lutte de trois heures avec Novayan, l'Oranais Benhamou accuse fortement la réaction, ce dont Clérean profite pour l'empêcher de sauver même l'honneur.

Et Musarelli règle le sort du Vauclusien Devèse, ce qui lui permet une qualification méritée.

Sur huit équipes, seule celle de Roustan demeure pour représenter le Comité des Bouches-du-Rhône. Du moins possède-t-elle de fortes qualités, mais pourra-t-elle résister aux assauts que les triplettes d'autres Comités vont lui livrer ?

Quarts de finale

Clérean g. Juillet (Ile de France) 13 - 2.

Les Gourgues g. Musarelli, Chagnon, Follet (Haute-Savoie) 13 - 8. Brouillet g. Bourgogne (Var 13-11. Roustan g. Soulage (Gard) 13-6.

Les meilleurs représentants de l'Ile de France sont stoppés par les hommes de Clérean, habitués au championnat de France et qui prennent tout de suite une option en vue des demi-finales, options qu'ils ne tardent pas à lever dans de très satisfaisantes conditions.

Cette fois, Musarelli trouve non seulement une forte résistance de la part des Girondins de Les Gourgues, mais aussi une offensive inattendue, contre laquelle s'émoussent définitivement les possibilités haute-savoyardes.

DEMI - FINALES

Roustan (B. D. R.), **Clérean**, **Julien**, **Baleiba** (Boule Joyeuse Bolène) 13 - 4.

Brouillet (Languedoc), g. **Les Gourgues**, **Nallet**, **Labeyrie** (Gironde) 13 - 7.

Le renfoncement vauclusien se présente en sensible diminution en ce début d'après-midi fortement ensoleillé, si bien que Roustan en profite pour progresser à 8 - 6. Un sursaut de Clérean donne 4 points aux Bollènois, dont c'est le chant du cygne. La merveilleuse machine à tirer et à pointer de Roustan et de ses co-équipiers étouffe dans l'œuf toute tentative de redressement adverse.

Immédiatement en action, Brouillet s'avance à 7 - 2, concède un point, en réussit cinq consécutivement. Le voici à 13 - 3. Un sursaut des Girondins, une série régulière de Brouillet et c'est une équipe languedocienne qui disputera la finale.

FINALE

Roustan, **Bacciardi**, **D'Amatta** (Boule de la Vieille Chapelle, Marseille) g. **Brouillet**, **Saragossa**, **Massat** (Péranque d'Aspiran, Hérault) : 3-0, 3-3, 7-3, 10-7, 10-8, 10-10, 13-10, 13-13, 15-13, 16-13, 16-15, 17-15, 17-17, 18-17.

Pourcentage des tireurs :

D'Amatta : 7 sur 9 ; Bacciardi : 4 sur 8, dont 1 carreau ; Roustan, 1 sur 1 ; Brouillet : 12 sur 18, dont 3 carreaux ; Saragossa : 3 sur 6.

Les deux formations se valent. Par trois fois, elles se trouvent à égalité : 10-10, 13-13 et 17-17. Il fallait un vainqueur, ce fut Roustan, qui sauva ainsi l'honneur des Bouches-du-Rhône.

JUNIORS

Quarts de finale

Pardo g. **Pin André**, **Monnin**, **Bernard**, **Bouquin**, **Jean-Marie** (Le Biollay, Chambéry), 13-8 ; **Calais** g. **Stocker** (Hautes-Pyrénées), 13-12 ; **Parayre** g. **Mellax** (B.-d.-R.), 13-7 ; **Sidney** g. **Latasse** (Gironde), 13-10.

Les jeunes Chambériens inquiètent leurs adversaires, mais à l'instant de prendre l'avantage, l'un d'eux démarque. Il s'ensuit un passage à vide des Savoyards, un retard à 6-10. Un nouveau coup de collier les porte à 8-10, alors que les Marseillais seuls[illegible] leur ascendant en jouant avec calme.

DEMI - FINALES

Calais (Lot et Garonne) g. **Parayre**, **Grand**, **Lacan** (Languedoc) 15 - 6.

Sidney (Centre) g. **Pardo**, **Bonnet**, **Bernede** (B. D. R.) 15 - 5.

En 65 minutes et sept jeux de suite, l'équipe Calais ne laisse aucun espoir aux gars de Montpellier absolument incapables de placer un point, sans qu'il soit immédiatement détruit.

Dix minutes de plus et les centristes éliminent, sans avoir à peiner, la dernière formation des Bouches-du-Rhône, grâce à une conduite logique des opérations, devant laquelle les Marseillais avouèrent leur impuissance en rendant hommage au jeu efficace des tueurs de Sidney (Centre). Une seule fois, Pardo réalise l'égalisation à 4 - 4. Ensuite, rien n'alla plus dans le camp méridional.

FINALE

Garcia, **Carbonnier**, **Sidney** (Club « Liberté », Clermont-Ferrand) g. **Bernes**, **Pouydesseau**, **Calais** (Boule des Halles, Agen) : 2-0, 3-0, 7-0, 8-0, 8-1, 9-2, 9-4, 11-4, 13-4, 14-4, 16-4, 17-4, 18-4.

Pourcentage des tireurs :

Sidney : 13 sur 17, dont 2 carreaux ; Carbonnier : 6 sur 9, dont 2 carreaux ; Calais : 17 sur 25, dont 4 carreaux et 1 but ; Pouydesseau : 3 sur 4.

La plus grande partie des spectateurs tourna ses regards vers le match terminal des juniors qui offrirent une splendide exhibition émanant surtout des nouveaux champions de France.

Les championnats de France de pétanque sont terminés

« Pour le développement du sport boules, la « longue » et la pétanque doivent se tendre la main »

a déclaré le président national ALTERIO au banquet officiel

C'est à la table mondialement réputée du Restaurant André Pic que samedi soir (nous en avons fait état dans nos éditions d'hier) le Comité Drôme-Ardèche de Pétanque a reçu les membres de la Fédération et les délégués départementaux.

Le banquet qui se déroula dans une ambiance agréable devait fournir l'occasion au président de la Fédération Nationale (qui présidait son premier banquet officiel au nomination ne remontant qu'à quelques mois) de dévoiler les grandes lignes des projets du bureau fédéral qui entend intensifier ses efforts pour un développement encore plus poussé de la pétanque qui en douze ans a grandi d'une manière étonnante.

M. Alterio devait en outre souligner avec force l'intérêt que retireraient sur le plan de l'équipement sportif la « longue » et la « pétanque » en se tendant la main, pour une propagande payante du sport boules en général.

Pour mener à bien cette action, la Fédération de Pétanque prépare actuellement le lancement du Tour de France de la Pétanque qui, à l'exemple du Tour de France cycliste visiterait par étapes toutes les régions avec l'organisation d'importants concours qui seront agrémentés d'une partie attractive dont le chanteur Rudy Hirigoyen sera la vedette...

Dans son allocution le président national ne devait pas manquer en outre de reconnaître les qualités de dirigeant et d'organisateur de son ami M. Amiel qui, avec le concours de membres compétents, a fait de ces championnats 1958 une manifestation réussie sur tous les tableaux.

Auparavant M. Amiel avait tenu à mettre en relief l'aide précieuse apportée par la municipalité de Valence le travail accompli par ses collaborateurs du Comité Drôme-Ardèche et la présentation impeccable des formations en présence.

Au nom de la municipalité et du comité boulisté de la Drôme, M. Georges Bonnet exalta les sentiments de fraternité qui unissent tous les boulistes, qu'ils appartiennent à la « lyonnaise » ou à la pétanque. Il devait en outre, saluer M. Bouillon qui va prochainement quitter le département de la Drôme où il a œuvré avec bonheur depuis une dizaine d'années.

C'est d'ailleurs à M. Bouillon que revenait l'honneur d'apporter le point final à la série des discours. Le Directeur Départemental des Sports et de la Jeunesse se plut à reconnaître l'extension du jeu de pétanque et les possibilités d'accueil de la Ville de Valence qui se dépense utilement pour la propagande d'un beau département qu'il va abandonner avec regret mais où il conservera de solides amitiés dans les milieux sportifs.

Pierre MAILLANE

C'est dans la casquette du commissaire général, M. Noël Lacan, que s'effectuait le tirage au sort.

La table officielle au cours du banquet offert samedi soir, au restaurant Pic, par le Comité Drôme-Ardèche. Au centre, M. Bouillon, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, entouré des présidents Alterio et Amiel.

Le chapeau bien planté, la boule bien en main, c'est le futur champion.
(Photos André Deval et Jacques Cerézo, de Photo-Presse)

« Pétanqueries »

C'est un véritable soleil de Marseille qui présida aux finales de ces 13e championnats de pétanque.

Le cadre était inondé de lumière et dans les tribunes abondamment garnies les toilettes claires, les casquettes blanches et les chapeaux en papier du « Dauphiné Libéré » jetaient des notes colorées.

Dans l'arène, les tenues aux teintes vives complétaient heureusement cette palette de peintre que constituait le carré d'honneur.

∴

Catastrophe ! La tradition a été bousculée...

La triplette champion de France est parisienne... alors les « pitchounes », on se laisse « déboulonner »...

Il est vrai qu'Arama et ses équipiers qui enlèvent pour la première fois le titre national sont des purs Marseillais... Parisiens depuis trois ans où ils ont fait œuvre utile en faveur de la petite boule. La preuve...

∴

Impeccable présentation des équipes finalistes entourées de leurs présidents de comité respectifs heureux, fiers et peut-être aussi quelque peu intimidés de se trouver là. MM. Bournier pour l'Ile de France ; Eychinard pour le Languedoc ; Dru pour le Lot et Garonne ; Marcero pour les Bouches-du-Rhône ; Paul, pour le Centre.

∴

M. Jean Perdriz, maire de Valence (pour la première catégorie), M. Bouillon, directeur de la Jeunesse et des Sports (pour la deuxième catégorie) et M. Alterio président fédéral (pour les juniors) lancèrent le but.

La triplette Manoukian avait gagné le l'oss obligea le premier magistrat de la ville à mettre les pieds dans le rond à trois reprises pour trouver la distance sur un terrain minutieusement repéré

∴

MM. Pezin (Avignon) ; Joullie (Valence) et Guillaume (Valence) arbitrèrent ces duels Paris-Marseille (première catégorie), Marseille-Béziers (deuxième catégorie), Agen-Clermont-Ferrand (juniors). Ils n'eurent pas à intervenir, les explications ne donnèrent lieu à aucun accrochage... Seule les bras tendus vers le ciel où la casquette nerveusement arrachée illustrèrent la matadresse d'un tir ou l'imprécision d'un point.

∴

Un vase de Sèvres offert par M. René Caty récompensait les champions première catégorie, la coupe du « Dauphiné Libéré » était attribuée aux juniors.

Mais les finalistes furent comblés de cadeaux chaussures, vins fins, fruits, stylos, chandails, cravates, paires de boules.

De quoi s'équiper élégamment et emporter un souvenir marquant de Valence.

∴

Nous avons eu l'occasion de dire combien étaient recherchées, voire pittoresques, les tenues des différentes triplettes.

Ce bon ton devait être couronné par un prix de tenue qui d'ailleurs rendit le choix du jury particulièrement difficile.

Son vote fut justement apprécié : première catégorie : 1er ex aequo, Gironde et Alpes-Maritimes ; deuxième catégorie, 1er ex aequo, Lot et Garonnes et Landes ; Juniors, 1er ex aequo : Ile-de-France et Gironde.

∴

Avant que se jouent les parties capitales, la Maison Pic qui accordait son patronage à ces championnats avait réuni tous les délégués au cours d'un apéritif d'honneur. Sans doute pour qu'ils manifestent leur esprit sportif avant d'envoyer leurs troupes dans la bataille.

« Que le meilleur gagne » disent-ils en levant leur verre en compagnie de... Dureux-Pivon et Mathieu qui recevaient et des présidents Alterio et Amiel et aussi de M. Bajeux président de l'Office valentinois des sports.

∴

Alors que sous les applaudissements pétanqueurs du Nord, du Centre et du Midi s'empoignaient pour décrocher le titre, M. Amiel qui, pendant deux jours eut l'œil sur tous les compartiments de l'organisation sans abandonner le sourire, jetait du haut du podium un coup d'œil circulaire sur le Champ-de-Mars et conclut : « C'est fini, mais ça s'est bien passé, N'est-ce pas ? »

Tout fut parfait, président.

Et alors que la foule s'écoulait et que les commentaires allaient bon train sur la manière dont furent obtenus les trois titres, M. Noël Lacan, le commissaire général au magnifique casquette de tweed et s'épongeait le front.

Lui aussi à l'image de ses camarades du comité Drôme-Ardèche de pétanque méritait bien d'être cité au tableau d'honneur de ce national que depuis des mois il préparait avec soin et qu'il orchestra avec amabilité.

Pierre MAILLANE.

Foires et Marchés

MARCHÉ AUX FRUITS DE THUEYTS DU 4 JUILLET

Environ 2.000 kg. de cerises ont été amenés sur notre place.

Cours : pratiqués : communes (duretes) : 60 à 100 fr. ; sans queues, 100 fr.

Vente active.

MARCHE D'AUBENAS DU 5 JUILLET

Œufs (la douzaine) 220 ; beurre (la demi-livre) 150 à 180 ; canards 400 à 450 ; dindes 600 ; lapins 300 ; oies 300 ; poulets 500 ; poulets vidés 650 ; poules 400 ; pigeons 650 à 750 ; pintades 700 ; bananes 160 à 200 ; oranges 170 à 200 ; poires 190 à 200 ; cerises 150 ; pêches 120 à 200 ; abricots 240

MARCHE DE ST-FELICIEN DU 4 JUILLET

Veaux, 330 à 350 F ; brebis, moutons, 120 à 130 F ; agneaux, 280 à 320 F ; porcs gras, 380 à 390 F ; poules, 250 à 280 F ; poulets, 380 à 490 F ; lapins, 280 à 300 F ; fromages de chèvres, 400 F ; beurre, 420 à 450 F. Le tout au kg ; œufs, 15 et 16 F pièce.

MARCHE DE GROS DE VALENCE DU 5 JUILLET

Légumes. — Aulx 100-130 ; asperges 60-80 ; artichauts 50-60 ; betteraves 30 ; carottes 40-50 ; choux 30 ; choux-fleurs 80-100 ; épinards 70-80 ; haricots ; plats 100 ; verts 120 ; fins 150 ; laitues 40-50 ; navets 40-50 ; oignons 40-50 ; petits pois 80-100 ; pois gourmands 150 ; pommes de terre nouvelles 30-32 ; poireaux 80-100 ; radis, le paquet 20 ; tomates 80-120.

Fruits. — Abricots 220-230 ; bananes 160 ; cerises 160-200 ; citrons 300 ; fraises 170-180 ; framboises 380 ; oranges 150 ; pêches 180 ; poires 160 ; pommes 100

MARCHE AUX FRUITS DU PONT-DE-L'ISÈRE

Apport : 15 tonnes.

Pêches : 100-140 ; Abricots 180-220.

Vente active.

Deux médailles bien méritées

Dans nos éditions du dimanche nous avons relaté que, samedi, au cours d'une réunion intime mais empreinte d'une sympathique cordialité, et en présence de M. Alterio, président de la Fédération Nationale de Pétanque, M. Amiel président du Comité Drôme-Ardèche de pétanque, a remis le diplôme et la médaille d'argent de la Fédération à M. Noël Lacan, vice-président du Comité, arbitre national et président de la commission des arbitres Drôme-Ardèche, et à M. Maurice Vierne, trésorier général, qui, avec leur dévouement habituel, se sont largement dépensés pour la réussite de ces 13e Championnats.

Sur notre document, M. Amiel complimente MM. Vierne (à gauche) et Lacan (à droite).

(Cliché Photo-Presse)

Vue générale du carré d'honneur pendant la présentation des équipes finalistes.

L'organisation du passage du Tour de France au col du Perty

Les services de gendarmerie, des Ponts et Chaussées et le Syndicat d'initiative de Buis-les-Baronnies ont procédé à l'organisation du stationnement au col de Perty, à l'occasion du Tour de France.

200 mètres avant le col et 50 mètres après, des balustrades délimiteront les emplacements réservés aux services photographiques et de presse. Le public pourra toutefois occuper toute la colline au-dessus de la route au sommet de laquelle d'ailleurs la table d'orientation doit être mise en place dans le courant de la semaine

Six parcs automobiles ont été édifiés au bull-dozer entre 50 et 300 m. du col. La gendarmerie effectuera le service d'ordre et les sapeurs-pompiers de Buis-les-Baronnies, le service de rangement dans les parcs. On estime possible le stationnement de plus de 50 cars et 1.500 voitures.

Après les Fastes du Championnat de France de Pétanque

LES OUVRIERS MUNICIPAUX ONT DÉMONTÉ LES BARRIÈRES ET LES PÉTANQUEURS VALENTINOIS ONT REPRIS POSSESSION DU CHAMP-DE-MARS

M. Joseph Serment champion des Mots Croisés du programme

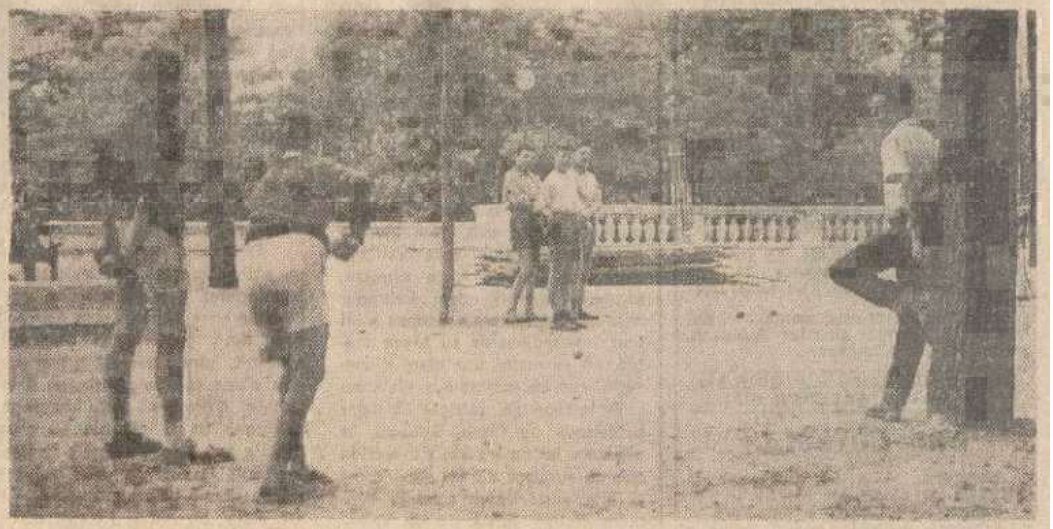

Les pétanqueurs valentinois (tels ces futurs champions) ont repris paisiblement possession du Champ-de-Mars. (Photo « D. L. »)

Adieu paniers, vendange est faite !... Une belle vendange, ou plutôt une belle moisson de lauriers qu'ont récoltée durant ces deux journées du championnat national les pétanqueurs venus à Valence des quatre coins de France.

Sous la petite pluie fine d'hier matin (elle avait eu le bon goût d'attendre la fin de la compétition) les ouvriers municipaux ont pris possession du champ de mars, démonté les barrières de fer et roulé les clôtures d'échalas qu'ils chargeaient au fur et à mesure comme des gerbes, dans les camions de la voirie.

Il n'est point trop tard pour rappeler ces journées qui attirèrent vraiment la grande foule et ébranlèrent Valence, ainsi que le promettait le programme.

Un beau programme d'ailleurs, présenté avec beaucoup d'esprit et une bonne dose d'humour puisque, sauf erreur, l'une des premières images en montrait, tirée du film « Honoré de Marseille », l'invention de la pétanque par les rusés Phocéens assiégés, au moyen des boulets de pierre que catapultait sur eux l'ennemi.

L'histoire ne dit pas si Championnet, général d'artillerie, en fit autant avec ses boulets de canon, mais tout porte à le croire, vu celui, monumental, qu'il garde jalousement depuis qu'il est juché sur son piédestal valentinois. Quant aux amis des lettres, ils ont été comblés avec le poème de Gaudibert qu'expliquait aux profanes — mais en est-il parmi nous ? — ce qu'est la pétanque pour un vrai pétanqueur !

C'est le point qu'on mesure en le souhaitant perdu,
La ficelle élastique et l'arbitre vendu,
Le caillou qui détruit la ruse et la science
C'est la poisse verdâtre ou l'insolente chance.

Sur ce programme-phénomène les cruciverbistes ne furent même pas oubliés : on proposait à leur sagacité, entre deux parties, un joli petit problème de mots croisés. Avec des définitions se rapportant au noble jeu « ...les rois de cette fête » (c'était, il va de soi les pétanqueurs) ou bien « susceptibles d'être sciées » ... Hé ! Hé... souvenons-nous de certaines boules, naguère, farcies à la grenaille de plomb ou au mercure ...

Un prix en espèce de 10.000 fr. était promis à la personne qui rapporterait une grille identique à la grille-type et indiquerait le nombre de réponses exactes se rapprochant le plus du nombre réel.

Ce fut naturellement une belle petite compétition, en marge de la grande. Et si, pour la première fois depuis sa création, ce furent des Parisiens qui gagnèrent ce championnat, c'est un authentique Valentinois, M. Joseph Serment, 47, rue Paul-Bert, qui remporta la palme des cruciverbistes.

Gageons qu'il est aussi l'un des champions de son quartier... à la pétanque !...

S. F.

LES MOTS CROISES

Voici à titre documentaire, la composition de la grille-type :

Horizontalement : 1. Trafiquées; 2. Ru - Pe; 3. Bip - Lira; 4. Tutelle - V. T; 5. Alterio - Sit; 6. Sentier ; 7. Do - Gun; 8. Pétanqueurs; 9. Ali - Nuées; 10. Bordée - Le; 11. On - Li - Ras.

Verticalement : I. Tri - As - Pabo; II. Ru - Ti - Melon; III. Buts - Tir; IV. Fuite - Da - De; V. Personne; VI.q.q. - Lie - Quel; VII. Longue; VIII. Le - Tuées; IX. Epi - Sinus; X. Servie - La; XI. Attristés.

, à L'ALHAMBRA
N TECHNICOLOR
— Dorothy MALONE
LM POLICIER
LA GACHETTE

nt représenté aux matches
uphiné-Savoie
'auphiné-Savoie

En juniors, Gay sur 200 m., Berthet sur 400 m., Meot au saut en hauteur, Fouletier au poids avec Blache qui est aussi retenu au javelot et aux relais 4 x 3 x 2 x 100 en compagnie de Gay et des Grenoblois. La même équipe rencontrera l'Auvergne le dimanche 3 août à Grenoble.

Le comité directeur du Cercle Athlétique de Valence prie instamment les athlètes sélectionnés qui sont en vacances de confirmer de toute urgence leur participation à M. Gemain, rue de l'Université à Valence, tél. 25.37 ou à M. Ronat, rue Freyssinet à Valence et d'autre part, leur conseille de s'entraîner avec application afin de faire honneur à leur sélection.

Les entraînements ont lieu les mardi, mercredi et vendredi à partir de 17 h. 30 au stade du polygone.

C. Valentinoise)

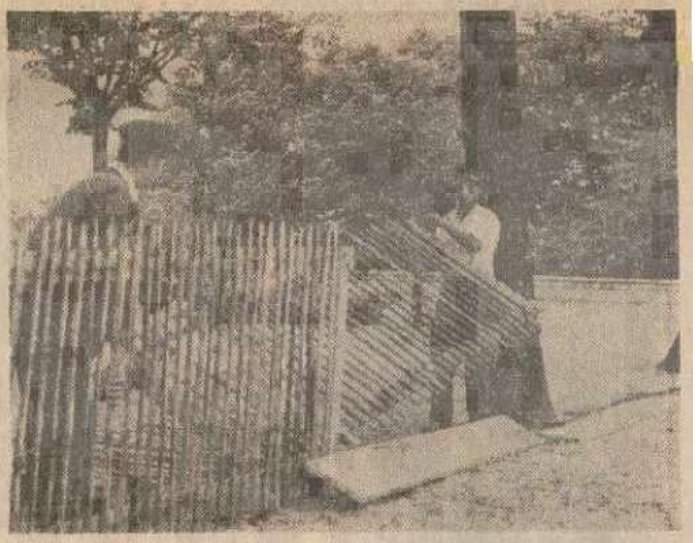

Le démontage de l'installation mise en place pour le championnat a commencé par les barrières de bois. Les tribunes ne viendront qu'ensuite.

finaliste du championnat de France de pétanque

Le dernier week-end a vu l'exploit de la triplette junior de la Pétanque des Halles qui, à Valence, s'est qualifiée pour la finale du championnat de France.

Dès samedi se déroulait le brassage des poules de 4 qui virent les juniors Calais, Pouydesseau et Bernes sortir en tête, après avoir battue l'équipe du Centre. Qualifiés en huitième de finale contre l'Ile-de-France, ils firent passer un frisson à leurs admirateurs lors du quart de finale contre les Hautes-Pyrénées, où menés par 11 à 1, ils terminèrent finalement par 13 à 12 et boules en main. Ils devaient se surpasser en demi-finale où ils s'offrirent le luxe de faire « embrasser Fanny » à l'équipe du Languedoc (15-0).

Malheureusement, en finale, devant une triplette du Centre mordante et sportive, ils devaient succomber par un score difficilement explicable (fatigue ? Trac ?) de 18 à 4.

Mais le résultat est déjà plus qu'honorable, lorsque l'on songe qu'une équipe lot-et-garonnaise a été finaliste du championnat de France. Si bien que lorsque lundi soir, Calais, Pouydesseau et Bernes sont retournés dans la grande famille de la Pétanque des Halles, ils y ont été fêtés comme de grands champions, qui ont eu le courage, l'adresse et la force de faire flotter les couleurs lot-et-garonnaises, et de prouver ainsi la place de valeur que ce sport occupe au bord de la Garonne.

Puisse leur exemple être suivi de beaucoup d'autres ?

a Pétanque des Halles a fêté ses trois enf

Pétanque

Aux championnats de France disputés samedi et dimanche à Valence

Les juniors Sidney, Carbonnier et Garcia font triompher les couleurs auvergnates

De notre envoyé spécial : P. CHIRAT. — En première catégorie, ainsi que nous l'avions laissé prévoir, la tâche de Moulin et de Tatry fut rendue très difficile par la valeur de leurs adversaires.

Tatry perdit à la première phase des poules, face à Clichier, du Vaucluse, et à la seconde, devant Diaz (P.-O.), se trouvant ainsi définitivement éliminé.

Quant à Moulin, malheureux à la première devant Reynaud (Var), il est battu à la seconde devant Sapiotti (Marseille), avant de prendre, au repêchage, sur Reynaud, une brillante revanche, confirmant ainsi nos pronostics.

Gagnant d'office contre Cadraze, il fournissait malheureusement une partie décevante en huitième de finale.

EN DEUXIEME CATEGORIE

Faury et Sauron ne sortant pas des poules, bien que le président fondateur du Comité du Centre joue les repêchages et perd après avoir eu la gagne en main, à 12-6.

Nos espoirs se reportaient évidemment sur le Vichyssois Petit. Battu par Sauro, du Tarn, à 1, alors que, dès la première partie, il aurait dû l'éliminer, la chance n'était pas avec lui et il voyait s'envoler toutes ses chances.

Quant à Ajas, il fournit dans les poules une partie remarquable face à Coste, qu'il a battu à 2.

Il est bien évident que, en première comme en deuxième catégorie, nous ne pouvions jouer les premiers rôles.

LA PROGRESSION VICTORIEUSE DE SIDNEY, CARBONNIER ET GARCIA

En catégorie juniors, il était merveilleux de voir la souplesse de Sidney, Garcia et Carbonnier après leur faux pas où il avaient perdu à 5 devant Callet (Lot-et-Garonne).

Durand fit 2 points à la seconde partie. Azamard (Haute-Garonne), 7 au repêchage.

Gagnant d'office à la partie de cadrage, il laissait Sigueroa (Oran) à 1 en huitième de finale.

Opposés à l'équipe Lataste, de la Gironde, en quart de finale, les juniors de Sidney ont confirmé leurs excellentes parties du samedi.

Après un début laborieux, marqué par quatre boules perdues de Sidney, les Auvergnats sont rapidement menés : 4 à 6.

Une nouvelle défaillance de Garcia, au point, permet aux Girondins d'additionner deux nouveaux points et de mener 8 à 4, puis 10 à 4, malgré un carreau et une frappe de Sidney.

Sentant alors le danger, Sidney demande à Carbonnier de prendre le point en premier. Ce changement s'avèrera bénéfique pour les juniors auvergnats. En effet, Sidney, grâce à deux belles frappes, garde deux points et n'est plus mené que par 10 à 8.

Une nouvelle action brillante de Garcia l'amène à 12 et laisse entrevoir une victoire de nos représentants.

Par la suite, les Girondins baissant de rythme, seront une proie facile pour Sidney qui, sans aucune difficulté, s'imposera définitivement par 15 à 10.

UNE FINALE AVANT LA LETTRE...

Les malheurs des tirages ont opposé l'équipe Pardon à Sidney, alors que Callet, du Lot-et-Garonne, était opposé à Parayre, du Lot-et-Garonne, en une autre demi-finale.

Sidney, toujours brillant, permit à son équipe de limiter les dégâts, sentant que les Marseillais jouaient selon leur valeur.

Mais, par la suite, les actions de Garcia, puis de Carbonnier, permirent à nos représentants de se détacher insensiblement.

Nous notions au score : 4-5, 8-5, 10-5 et, malgré deux jolis carreaux à l'actif de Sidney : 12 à 5, avant que par une dernière mène irrésistible de Sidney et Garcia, les Auvergnats, dans un enthousiasme indescriptible, se hissent à la finale de ce XIII' championnat de France de pétanque.

Nous nous plaisons à signaler que, confirmant les pronostics, l'équipe de Sidney s'est avérée peut-être la meilleure du championnat de France. Elle a fait l'émerveillement des spectateurs et des spécialistes de ce jeu typiquement provençal, par son calme et sa façon de jouer.

...ET UNE SUPER-FINALE

D'emblée, la taille minuscule de Sydney ou Carbonnier leur donne tous les suffrages. Mais, lorsque Sidney fait deux frappes dans la première mène, c'est portés par 2.000 personnes que nos représentants vont évoluer.

Rapidement, Sidney frappant six boules sur sept ; Carbonnier deux sur trois, et Garcia ne ratant plus le but et les Clermontois mènent 9 à 0. Subissant alors un léger passage à vide, ils encaissent 4 points en deux mènes. Mais, merveilleux d'aisance, jouant comme des chevronnés, discutant les coups, ne perdant jamais leur sang-froid, ils se reprennent à temps et ne laisseront, désormais, aucune chance à leurs adversaires.

Garcia se taille une part légitime de succès, en couvant le but et lorsque ses adversaires viennent plus près que lui, Sidney frappe la boule.

Quant à Carbonnier, âme peut-être de son équipe, il tira, pointa et assura, en le complétant, le succès de ses couleurs.

De 9 à 4, le score monte à 11-4, 13-4, 16-4 ensuite, grâce à un tir merveilleux de Carbonnier, suivi d'un carreau.

A 17-4, Sidney reprend un point très difficile et, enfin, sur un point très près de Garcia, suivi de deux très belles boules de Carbonnier, Sidney frappe le but et glisse le point de la gagne, sous les acclamations d'un public que l'adresse et la gentillesse de nos juniors avaient conquis.

C'est parés du titre de champion de France, comblés de cadeaux, félicités par les hautes autorités de la ville de Valence et de la Fédération, que les juniors rentreront à Clermont-Fd, après avoir été également félicités par les grands joueurs qui ont remporté le titre en première catégorie.

Valence marque une date bénéfique pour le Comité du Centre et pour les présidents Faury et Paul, enfin récompensés de leurs efforts.

LES RESULTATS
PREMIERE CATEGORIE

Reynaud (Var) bat Moulin, 13 à 8 ; Clichier (Vaucluse) bat Tatry, 13 à 2.

Deuxième partie : Moulin bat Sasiotto (Marseille), 13 à 2 ; Viaz Kbat Tatry, 13 à 6.

Repêchage : Moulin bat Reynaud, 13 à 6.

Huitième de finale : Vidal (Toulouse) bat Moulin, 13 à 0.

Demi-finales. — Arma bat Vedel, 15 à 11 ; Audinian bat Caisson, 15 à 11.

Finale. — Arma (Paris) bat Audinian (Marseille), 18 à 16.

DEUXIEME CATEGORIE

Première partie : Ajas bat Coste (P.-O.), 13 à 2 ; Sandro bat Petit, 13 à 4 ; Faury bat Roussel (Lot-et-Garonne), 13 à 11 ; Vubaret bat Sauron, 13 à 11.

Deuxième partie : Muzarelli (Hte-Savoie) bat Ajas, 13 à 4 ; Artes (Oran) bat Faury, 13 à 6 ; Petit bat Saivre (Landes), 13 à 4 ; Sauron gagne d'office.

Repêchage : Petit bat Saudo, 13 à 1 ; Jeaumes bat Faury, 13 à 12 ; Truquet bat Sauron, 13 à 6.

Partie de cadrage : Varennes (P.-O.) bat Petit, 13 à 4 ; Richard bat Ajas, 13 à 8.

Demi-finales. — Roustant (Marseille) bat Gléréan (Avignon), 15 à 4 ; Brouillet (Landes) bat Lesgoude (Gironde), 15 à 7.

Finale. — Roustant bat Brouillet, 18 à 17.

CATEGORIE JUNIORS

Première partie : Callet (Lot-et-Garonne) bat Sidney, 13 à 5.

Deuxième partie : Sidney bat Durand (Aveyron), 13 à 2.

Repêchage : Sidney bat Azamard (Haute-Garonne), 13 à 7.

Huitième de finale : Sidney bat Sigueroa (Ooran), 13 à 1.

Quarts de finale. — Pardon (Bouches-du-Rhône) bat Pin (Savoie), 13 à 8 ; Callet (Lot-et-Garonne) bat Stocke (Hautes-Pyrénées), 13 à 12 ; Parayre (Languedoc) bat Meillac (Bouches-du-Rhône), 13 à 7 ; Sidney (Centre) bat Lataste (Gironde), 13 à 10.

Demi-finales. — Callet bat Parayre, 15 à 0 ; Sidney bat Pardon, 15 à 10.

Finale. — Sidney bat Callet (Lot-et-Garonne), 15 à 4.

Moyenne des tireurs : Sidney, 14 sur 17, 4 carreaux ; Carbonnier, 6 sur 9, 3 carreaux.

Quelques heures avant la finale, les trois jeunes joueurs de la Pétanque Liberté, à Clermont, Carbonnier, Sidney et Garcia (de gauche à droite), qui devaient brillamment s'octroyer le titre de champion de France juniors, paraissaient extrêmement détendus et confiants.

Avec mes remerciements pour votre travail de recherche.

Docteur Sidney GERARD
12 PÉDIATRE CONVENTIONNÉ
74, Rue Fontgiève
63000 CLERMONT-FERRAND
63 1 01703 5 0 1 24 2
et 36, Rue A. Sigley

13ème Championnat de France Triplette senior pétanque en 1958 à Valence

La statue du général Jean-Etienne Vachier, érigée sur le Champ de Mars à Valence, où s'est déroulé ce Championnat

Ce **Championnat de France Triplette senior**, s'est déroulé à Valence (26) en 1958.

C'est sur **le Champ de Mars** de Valence qu'a eu lieu cette compétition le week-end des 5 et 6 juillet 1958. A noter que ce Championnat comme les 2 années précédentes, a été scindé en 2 catégories et s'est déroulé en même temps et sur le même site que celui des juniors Triplette.

La ville de Valence et le Président du Comité Drôme-Ardèche M. **Emile Amiel**, en sont déjà à leur 2ème organisation d'un Championnat de France à pétanque, après ceux de 1949. A noter qu'Emile Amiel est le **Président-fondateur** de ce comité Drôme-Ardèche le 22 mars 1947 et qu'après ce Championnat de France en 1958, ces 2 CD allaient devenir autonomes CD07 et CD26.

M. Emile Amiel, Président-fondateur du CD de Drôme-Ardèche en 1947

Une vue des parties, durant ce Championnat, au pied de la statue Championnet, du Champ de Mars
Photo : joueur présent

1ère CATEGORIE

34 Triplettes (issues de 16 CD) étaient présentes pour ce Championnat en 1ère catégorie, qui s'est déroulé pour la toute 1ère fois en poules.

Quelques **Triplettes favorites** de ce Championnat à Valence en 1958 en 1ère catégorie :
Caisson (06), Aidinian, Cantarel, Pisapia, Magnani (tenant titre du 13), Vidal (31), Gimenez (33), Matallana (30), Ramel, Vedel (34), Arama (75), Micheletto (82), Roggéro (83)...

Les **tenants du titre 1957 du (13)** : Magnani Triestino, Amiel Marcel, Bezza François (Les Zan-Zan à Marseille) se sont inclinés en 1/4 de finale face à la Triplette Languedocienne de Vedel Joseph (34).

Résultats à partir des 1/8 de finale :
1/8 de finale :
-Arama (75) bat Guerrier Jean, Munoz Jacques, Abellaneda José (S-C Béziers-34) 13 à 5
-Chaldjian (13) bat Roggéro Marius, Labadie Pierre, Mazzone Pierre (C-B Toulonnais à Toulon-83) 13 à 7
-Vedel (34) bat Sorabella Jean, Sorabella Gaëtan, Combes Edgar (B-S Birkhadem Birkhadem-Alger) 13 à 2
-Caisson (06) bat Cluchier Fernand, Le Gall Jean, Barthélémy Francis (Boule Carrée Saint-Lazare en Avignon-84) 13 à 8
-Pisapia (13) bat Boni Henri, Cogno Marius, Vincent Paul (Rapid Olympique Cannois à Cannes-06) 13 à 4
-Veillon (09) bat Boudon Pierre, Point Albin, Gueit Auguste (Boule Valréasienne à Valréas-84) 13 à 9
-Magnani (13) bat Ramel Jean, Azuara Pierre, Romero François (Francs Pétanqueurs à Montpellier-34) 13 à 1
-Vidal (31) bat Moulin René, Guillemain Roger, Cour Marcel (Pétanque Moutier à Thiers-63) 13 à 0
1/4 de finale :
-Arama (75) bat Pisapia Albert *«Le Bétonneur»*, Yessayan Georges, Osganian Jean (Gazélec à Marseille-13) 13 à 4
-Chaldjian (13) bat Veillon Charles, Arnaud Lucien, Alesina Fernand (Pétanque Appaméenne à Pamiers-09) 13 à 6
-Vedel (34) bat Magnani Triestino *«Le Blond»*, Amiel Marcel, Bezza François (Les Zan-Zan à Marseille-13) 13 à 8
-Caisson (06) bat Vidal André, Bourrel Marcel, Rolland Joseph (La Digue Fer à Cheval à Toulouse-31) 13 à 0
1/2 finales :
-Arama (75) bat Vedel Joseph, Guy René, Maraval Etienne (Francs Pétanqueurs à Montpellier-34) 15 à 13
-Chaldjian (13) bat Caisson Honoré, Dalmasso Jean, Martin Serge (C-B Mandelieu-la-Napoule-06) 15 à 11
Finale :
- Arama Joseph *«Jo l'Arménien»*, Galland Raymond, Olivié Félix (Lou Pitchoun à Paris-75) battent Chaldjian Pierre *«Pierrot l'Arménien»*, Manoukian Olivier, Aidinian Henri *«Sardine»* (Pétanque Coq-Oddo à Marseille-13) 18 à 16.

Moyennes de tir de la Finale :
-Arama : 19/25 (4 carreaux)
-Olivié : 7/9 (2 carreaux)
-Manoukian : 9/12 (1 carreau)
-Chaldjian: 2/3.

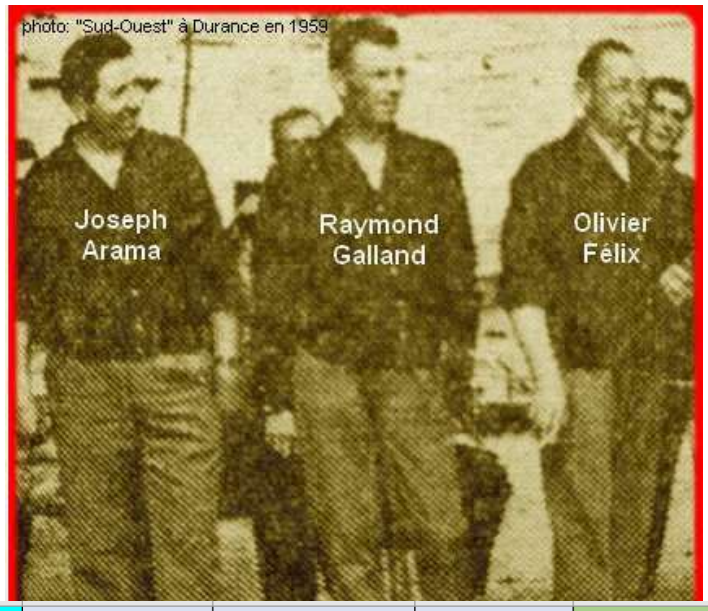

N° CF	Année	Jour	Nature	N° Catg	Lieu	Dpt	Joueur 1	Joueur 2	Joueur 3	Département	N°	Ville	Club	Résultats
31	1958	05/07	3S	13	Valence	26	ARAMA Joseph	GALLAND Raymond	OLIVIE Félix	Ile-de-France	75	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur
31	1958	05/07	3S	13	Valence	26	CHALDJIAN Pierre	MANOUKIAN Olivier	AIDINIAN Henri	Bouches-du-Rhône	13	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale

Poules																	
									Centre	3	**TATRI Henri**	**RONDEPIERRE Germain**	**BERNADOT Julien**	Vichy	Pétanque Vichyssoise	Poule	
									Aude-Ariège	11	**CHIERICI Ange**	**MOUYSSET Louis (père)**	**TABART Gustave**	Narbonne	Pigalle Pétanque	Poule	
									Aude-Ariège	11	**TIMOREAU Maurice**	**FIGUET Robert**	**FOURNIER Jean**	Carcassonne	Salade Pétanque	Poule	
									Bouches-du-Rhône	13	**GILLOUX Pierre**	**CANTAREL Jean**	**VIAN Elie**	Aix-en-Provence	Boule Orbitelle	Poule	
									Bouches-du-Rhône	13	**SAFFIOTI Joseph**	**DI CICCO Charles**	**KOROL Edouard**	Marseille	Les Perroquets	Poule	
									Bouches-du-Rhône	13	**TASSONE Emile**	**SAPIENZA Antonin**	**RECLIN Edmond**	Marseille	Les Bleus	Poule	
									Drôme-Ardèche	26	**REYNAUD André (26)**	**VIGUIER Paul (26)**	**LAROCHE René**	Romans-sur-Isère	Pétanque Romans-Péageois	Poule	
									Drôme-Ardèche	26	**ROUX Edmond**	**DURAND Pierre (26-1)**	**VAGANAY Maurice**	Valence	Pétanque du Valence Sportif	Poule	
									Gard-Lozère	30	**VALLY Lucien**	**PELEGRIN Joseph**	**MATALLANA Antoine**	Calvisson	Boule Calvissonnaise	Poule	
									Haute-Garonne	31	**BASTIEN Claude**	**MAILLE Charles**	**BARATAUD Jean**	Toulouse	T-O-A-C	Poule	
									Gironde	33	**LAFON Gérard (33)**	**CAUBIT René**	**LAGREOULE Marcel**	La Teste	Pétanque Cap-Landaise	Poule	
									Gironde	33	**SANCHEZ Simon**	**GIMENEZ Michel (33)**	**DUBERTRAND Georges**	Bordeaux	Olympique Bordelais	Poule	
									Gironde	33	**VALETTE Jean (33)**	**NIETO Lucien**	**CAMOU Gilbert**	Bordeaux	Henri IV	Poule	
									Lot-et-Garonne	47	**ARCAS Gilbert**	**BROCCOLATO Sergio**	**BELLANDI Guillaume**	Nérac	Pétanque Néracaise	Poule	
									Tarn-et-Garonne	82	**MICHELETTO Dominique**	**BAUER Emile (82)**	**TEJEDOR Mariano**	Montauban	Pétanque Sans-Souci Montauban	Poule	
									Var	83	**RAYNAUD Etienne**	**FADAS Louis**	**RINERO Baptistin**	Toulon	Boule de Besagne	Poule	
Cadrages																	
Hérault	34	**VEDEL Joseph**	**GUY René**	**MARAVAL Etienne**	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13	Pyrénées-Orientales	66	**DIAZ Jean (66)**	**BONAL Georges**	**GAMERO Antoine**	Perpignan	J-P Perpignan	Cadrage	7
Vaucluse	84	**BOUDON Pierre**	**POINT Albin**	**GUEIT Auguste**	Valréas	Boule Valréasienne	1/8 de finale	13	Pyrénées-Orientales	66	**VIDAL Pierre (66)**	**PAGES Albert**	**SANMARTI Etienne**	Perpignan	J-P Perpignan	Cadrage	7
1/8 de finale																	
Ile-de-France	75	**ARAMA Joseph**	**GALLAND Raymond**	**OLIVIE Félix**	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur	13	Hérault	34	**GUERRIER Jean**	**MUNOZ Jacques (999)**	**ABELLANEDA José**	Béziers	S-C Béziers	1/8 de finale	5
Bouches-du-Rhône	13	**CHALDJIAN Pierre**	**MANOUKIAN Olivier**	**AIDINIAN Henri**	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale	13	Var	83	**ROGGERO Marius**	**LABADIE Pierre (83)**	**MAZZONE Pierre**	Toulon	C-B Toulonnais	1/8 de finale	7
Hérault	34	**VEDEL Joseph**	**GUY René**	**MARAVAL Etienne**	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13	Alger	999	**SORABELLA Jean**	**SORABELLA Gaëtan**	**COMBES Edgar**	Birkhadem	B-S Birkhadem	1/8 de finale	2
Alpes-Maritimes	6	**CAISSON Honoré**	**DALMASSO Jean (06-1)**	**MARTIN Serge (06)**	Mandelieu-la-Napoule	C-B Mandelieu-la-Napoule	1/2 finale	13	Vaucluse	84	**CLUCHIER Fernand**	**LE GALL Jean**	**BARTHELEMY Francis**	Avignon	Boule Carrée Saint-Lazare	1/8 de finale	8
Bouches-du-Rhône	13	**PISAPIA Albert**	**YESSAYAN Georges**	**OSGANIAN Jean**	Marseille	Gazélec Marseille	1/4 de finale	13	Alpes-Maritimes	6	**BONI Henri**	**COGNO Marius**	**VINCENT Paul**	Cannes	Rapid Olympique Cannois	1/8 de finale	4
Aude-Ariège	9	**VEILLON Charles**	**ARNAUD Lucien**	**ALESINA Fernand**	Pamiers	Pétanque Appaméenne	1/4 de finale	13	Vaucluse	84	**BOUDON Pierre**	**POINT Albin**	**GUEIT Auguste**	Valréas	Boule Valréasienne	1/8 de finale	9
Bouches-du-Rhône	13	**MAGNANI Triestino**	**AMIEL Marcel**	**BEZZA François**	Marseille	Les Zan-Zan	1/4 de finale	13	Hérault	34	**RAMEL Jean**	**AZUARA Pierre**	**ROMERO François**	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/8 de finale	1
Haute-Garonne	31	**VIDAL André (31)**	**BOURREL Marcel**	**ROLLAND Joseph**	Toulouse	La Digue Fer à Cheval	1/4 de finale	13	Centre	63	**MOULIN René (63)**	**GUILLEMAIN Roger**	**COUR Marcel**	Thiers	Pétanque Moutier	1/8 de finale	0
1/4 de finale																	
Ile-de-France	75	**ARAMA Joseph**	**GALLAND Raymond**	**OLIVIE Félix**	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur	13	Bouches-du-Rhône	13	**PISAPIA Albert**	**YESSAYAN Georges**	**OSGANIAN Jean**	Marseille	Gazélec Marseille	1/4 de finale	4
Bouches-du-Rhône	13	**CHALDJIAN Pierre**	**MANOUKIAN Olivier**	**AIDINIAN Henri**	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale	13	Aude-Ariège	9	**VEILLON Charles**	**ARNAUD Lucien**	**ALESINA Fernand**	Pamiers	Pétanque Appaméenne	1/4 de finale	6
Hérault	34	**VEDEL Joseph**	**GUY René**	**MARAVAL Etienne**	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13	Bouches-du-Rhône	13	**MAGNANI Triestino**	**AMIEL Marcel**	**BEZZA François**	Marseille	Les Zan-Zan	1/4 de finale	8
Alpes-Maritimes	6	**CAISSON Honoré**	**DALMASSO Jean (06-1)**	**MARTIN Serge (06)**	Mandelieu-la-Napoule	C-B Mandelieu-la-Napoule	1/2 finale	13	Haute-Garonne	31	**VIDAL André (31)**	**BOURREL Marcel**	**ROLLAND Joseph**	Toulouse	La Digue Fer à Cheval	1/4 de finale	0
1/2 finale																	
Ile-de-France	75	**ARAMA Joseph**	**GALLAND Raymond**	**OLIVIE Félix**	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur	15	Hérault	34	**VEDEL Joseph**	**GUY René**	**MARAVAL Etienne**	Montpellier	Francs Pétanqueurs Montpellier	1/2 finale	13
Bouches-du-Rhône	13	**CHALDJIAN Pierre**	**MANOUKIAN Olivier**	**AIDINIAN Henri**	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale	15	Alpes-Maritimes	6	**CAISSON Honoré**	**DALMASSO Jean (06-1)**	**MARTIN Serge (06)**	Mandelieu-la-Napoule	C-B Mandelieu-la-Napoule	1/2 finale	11
Finale																	
Ile-de-France	75	**ARAMA Joseph**	**GALLAND Raymond**	**OLIVIE Félix**	Paris	Lou Pitchoun Paris	Vainqueur	18	Bouches-du-Rhône	13	**CHALDJIAN Pierre**	**MANOUKIAN Olivier**	**AIDINIAN Henri**	Marseille	Pétanque Coq-Oddo	Finale	16